



Rapport de diagnostic archéologique

Loches

24 bis avenue du Général de Gaulle

Sous la direction de
PIERRE PAPIN

JANVIER 2018

LE SERVICE
DEL'ARCHÉOLOGIE
DU DÉPARTEMENT
D'INDRE-ET-LOIRE

www.departement-touraine.fr

Région Centre-Val de Loire
Département d'Indre-et-Loire

Code Insee
37 132

Numéro d'OA
0611733

Arrêté de prescription
n° 17/0332
du 30 juin 2017

Rapport de diagnostic archéologique

Loches

24 bis avenue du Général de Gaulle

Sous la direction de
PIERRE PAPIN

JANVIER 2018

avec

Christophe LEBRUN (Cd37 - SADIL)

Diagnostic archéologique réalisé du 9 au 12 janvier 2018

LE SERVICE
DEL'ARCHÉOLOGIE
DU DÉPARTEMENT
D'INDRE-ET-LOIRE

www.departement-touraine.fr



Référence bibliographique

Papin 2018 : Papin (P.) - *Loches, 24 bis avenir du Génral de Gaulle*. Rapport de diagnostic archéologique. Tours : Conseil départemental d'Indre-et-Loire ; Orléans : SRA Centre, 2018.

Crédits photographiques : équipe de fouille sauf mention contraire.

Le rapport d'opération archéologique est considéré comme un document administratif.

En vertu de l'article L. 523-11 / al. 4 du code du patrimoine, les règles de communication du rapport de fouille sont donc celles applicables aux documents administratifs.

L'utilisation des données du rapport de fouille est régie par les dispositions du code de la propriété intellectuelle concernant la propriété littéraire et artistique. Les prises de notes et les clichécopies sont autorisées pour un usage exclusivement privé et non destiné à une utilisation collective (article L. 122-5 du code de la propriété intellectuelle). Toute reproduction du texte accompagnée ou non de clichégraphies, cartes ou schémas, n'est possible que dans le cadre de courtes citations, avec les références exactes et complètes de l'auteur de l'ouvrage.

Toute utilisation des données du rapport à des fins lucratives est interdite en vertu de l'article 10 de la loi modifiée du 17 juillet 1978 relative à l'amélioration des relations entre l'administration et le public. Le non respect de ces règles constitue un délit de contrefaçon puni par l'article 425 du code pénal.

Loi n° 78-753 du 17 juillet 1978, article 10 : « les documents administratifs sont communiqués sous réserve des droits de la propriété littéraire et artistique. L'exercice du droit à la documentation (...) exclut, pour des bénéficiaires ou des tiers, la possibilité de reproduire, de diffuser ou d'utiliser à des fins commerciales les documents communiqués ».

Imprimé par

Conseil départemental d'Indre-et-Loire - Direction de la logistique interne - Service de l'imprimerie
Zone du Papillon rue de l'Aviation
37210 Parçay Meslay

Copyright

© Conseil départemental d'Indre-et-Loire - Direction des archives et de l'archéologie - Service de l'archéologie du département d'Indre-et-Loire

SOMMAIRE

DONNÉES ADMINISTRATIVES, TECHNIQUES ET SCIENTIFIQUES	3
FICHE SIGNALÉTIQUE	4
GÉNÉRIQUE DE L'OPÉRATION	5
RÉSULTATS EN MOTS CLÉS	6
NOTICE SCIENTIFIQUE	7
LOCALISATION DE L'OPÉRATION	8
ARRÊTÉ DE PRESCRIPTION	11
ARRÊTÉ D'ATTRIBUTION DE L'OPÉRATION	16
PROJET D'INTERVENTION	17
ACCUSÉ DE RÉCEPTION DU PROJET	21
ARRÊTÉ DE DÉSIGNATION DU RESPONSABLE	22
DESCRIPTION DE L'OPÉRATION ET DES RÉSULTATS	24
1. PRÉSENTATION	26
1.1. CIRCONSTANCE DE L'INTERVENTION	26
1.2. OBJECTIF ET METHODOLOGIE	26
1.3. CONTRAINTES DE L'OPÉRATION	26
Une zone en remblai	26
Une emprise bâtie dans les années 1960, encore en partie occupée	27
Des zones polluées	29
La présence de réseaux souterrains	29
La présence d'un arbre classé	29
1.3. MODALITÉS DE L'OPÉRATION	30
1.4. CONTEXTES TOPOGRAPHIQUE ET GÉOLOGIQUE	30
1.5. CARTE ARCHÉOLOGIQUE ET CONTEXTE HISTORIQUE	33
2. RÉSULTATS	40
CONCLUSION	45
BIBLIOGRAPHIE	46
ANNEXES	50
INVENTAIRES	51
Annexe 1 - Inventaire des Unités stratigraphiques	52
Annexe 2 - Inventaire des photographies	55
Annexe 3 - Liste des documents écrite et Numérique	57
Annexe 4 - Extrait du rapport d'étude géotechnique (SOGEO : p33-46)	58

I.

DONNÉES ADMINISTRATIVES,
TECHNIQUES ET SCIENTIFIQUES

Localisation

Région	Centre-Val de Loire
Département	Indre-et-Loire
Commune	LOCHES
Lieu-dit/Adresse	24 bis Avenue du Général De Gaulle

Code INSEE de la commune

37 132

Numéro de l'entité archéologique

N° de site	--
------------	----

Coordonnées altimétriques et géographiques selon le système national de référence

	X	Y	Z
Lambert	de 1 547 485 à 1 547 625	de 6 216 035 à 6 216 180	86 m NGF

(syst. RGF 93 – CC47)

Références cadastrales

Commune	LOCHES
Année	2011
Section(s) et parcelle(s)	AX 9, 10, 511, 512
Lieu-dit	--

Statut du terrain au regard des législations sur le patrimoine et l'environnement

--

Propriétaire du terrainEtat - Communauté de communes de Loches -
Département d'Indre-et-LoireNature et références de l'opération

Opération SRA (OA) n°	0611733
Arrêté de prescription n°	17/0322 du 30 juin 2017
Surface de prescription	6 389 m ²
Arrêté de désignation du responsable scientifique n°	17/0615

Maître d'ouvrage des travaux d'aménagement

Val Touraine Habitat

Nature de l'aménagement

Construction d'une MDS, du CIAS, et de 8 logements sociaux

Opérateur d'archéologie

Service de l'archéologie du département d'Indre-et-Loire (SADIL)

Responsable scientifique de l'opération

Pierre PAPIN (SADIL)

Dates d'intervention sur le terrain

du 9 au 12 janvier 2018

Le document final de synthèse

Nombre de volumes	1
Nombre de pages	70
Nombre de figures	19

Intervenants scientifiques

DRAC Centre-Val de Loire, SRA	Stéphane REVILLION	Conserveur régional, chef de service
	Audrey TRAON-MAINGAUD	Conserveur du patrimoine, en charge du département d'Indre-et-Loire
Cd37-SADIL	Bruno DUFAY	Conserveur du patrimoine, chef de service
	Pierre PAPIN	Attaché de conservation du patrimoine, responsable de l'opération

Intervenants techniques, administratifs et financiers de l'opération

DRAC Centre-Val de Loire, SRA	Stéphane REVILLION	Conserveur régional
	Audrey TRAON-MAINGAUD	Conserveur du patrimoine
Cd37-SADIL	Claudine DESSERRE	Assistante administrative
	Pierre PAPIN	Attaché de conservation du patrimoine
	Mathieu GAULTIER	Attaché de conservation du patrimoine

Équipe de fouille

Cd37-SADIL	Pierre PAPIN	Responsable de l'opération
	Christophe LEBRUN	Technicien de fouille
Cd37	Eric MONDY	Topographie

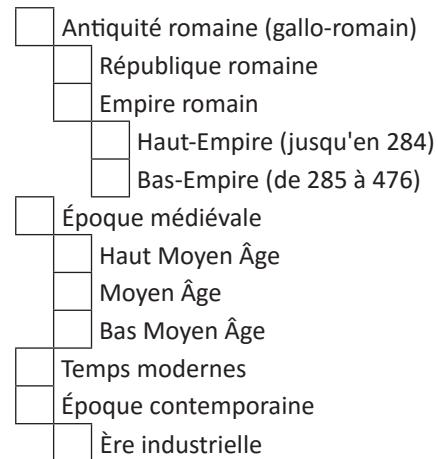
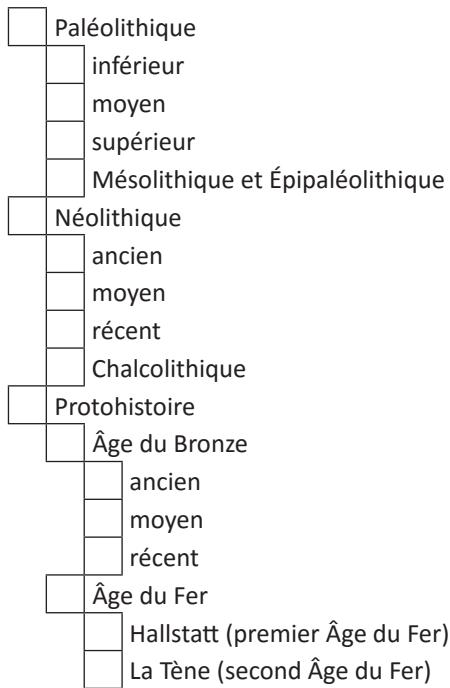
Équipe de post-fouille

Cd37-SADIL	Pierre PAPIN	Rédaction, DAO, PAO
	Christophe LEBRUN	Base de données, DAO, Inventaires

Moyens humains

		Jours/Hommes/Ha
Durée de la phase de préparation (J/H)	2 jours	3,13 J/H/Ha
Durée de la phase de terrain	3 jours	
Nombre de jours/homme terrain (J/H)	6 J/H	9,39 J/H/Ha
Surface réelle diagnostiquée	6 389 m ²	
Pourcentage d'ouverture réalisée	8,9 %	
Durée de la phase de post-fouille	8 jours	
Nombre de jours/hommes post-fouille (J/H)	10 J/H	15,65 J/H/Ha
	Total	28,17 J/H/Ha

Mots clés du thésaurus « chronologie » et « interprétation » de la base de données nationale

Chronologie**Sujets et thèmes**

Édifice public
Édifice religieux
Édifice militaire
Commerce
Struc. funéraire
Voirie
Hydraulique
Habitat rural
Villa
Bâtiment agricole
Structure agraire
Urbanisme
Maison
Structure urbaine
Foyer
Fosse
Fossé
Trou de poteau
Sépulture
Grotte

Abri
Mégalithe
Artisanat aliment
Argile : atelier
Atelier métallurgie
Artisanat
Puits
Autre :

Mobilier
Indus. lithique
Indus. osseuse
Céramique
Végétaux
Faune
Flore
Métal
Arme
Outil
Parure
Habillement
Trésor
Monnaie
Verre
Mosaïque
Peinture
Sculpture
Inscription
Autre

Études annexes
Géologie
Datation
Anthropologie
Paléontologie
Zoologie
Botanique
Palynologie
Macrorestes
Céramique
Métaux
Numismatique
Conservation
Restauration
Autre : scorie
Autre : lithique
Autre : verre
Autre : carpologie
Autre : anthracologie
Autre : chimie

Lieu(x) de dépôt du mobilier archéologique

Ce diagnostic archéologique a été effectué à l'occasion du projet de construction d'une Maison Des Solidarités départementale (MDS), du Centre Intercommunal d'Aides Sociales (CIAS) et de huit logements sociaux, au 24 bis Avenue du Général de Gaulle, dans la commune de Loches. L'opération, qui concernait une surface de 6 389 m², a révélé l'existence d'apports de remblais très importants dans les années 1960, ayant nivélé un terrain auparavant très en pente. Les remblais, quasiment absents au sud-est de l'emprise, s'épaississent pour atteindre plus de 5 m de hauteur vers le nord-ouest. Ce nivellation a précédé l'installation d'un centre routier (ex. DDE), qui a fonctionné jusqu'en 2006. La présence de nombreuses autres contraintes importantes (anciennes cuves d'hydrocarbures encore en place, pollutions, bâtiments encore en élévation, réseaux d'eaux pluviales et d'électricité) n'a pas permis de poursuivre les investigations sur environ un tiers de l'emprise. Dans la partie accessible, l'opération n'a livré aucun fait archéologique. L'intervention a tout de même permis, à l'occasion de l'étude du contexte historique et archéologique, d'effectuer une synthèse des connaissances concernant les abords de la ville médiévale et moderne de Loches.

Localisation de l'opération

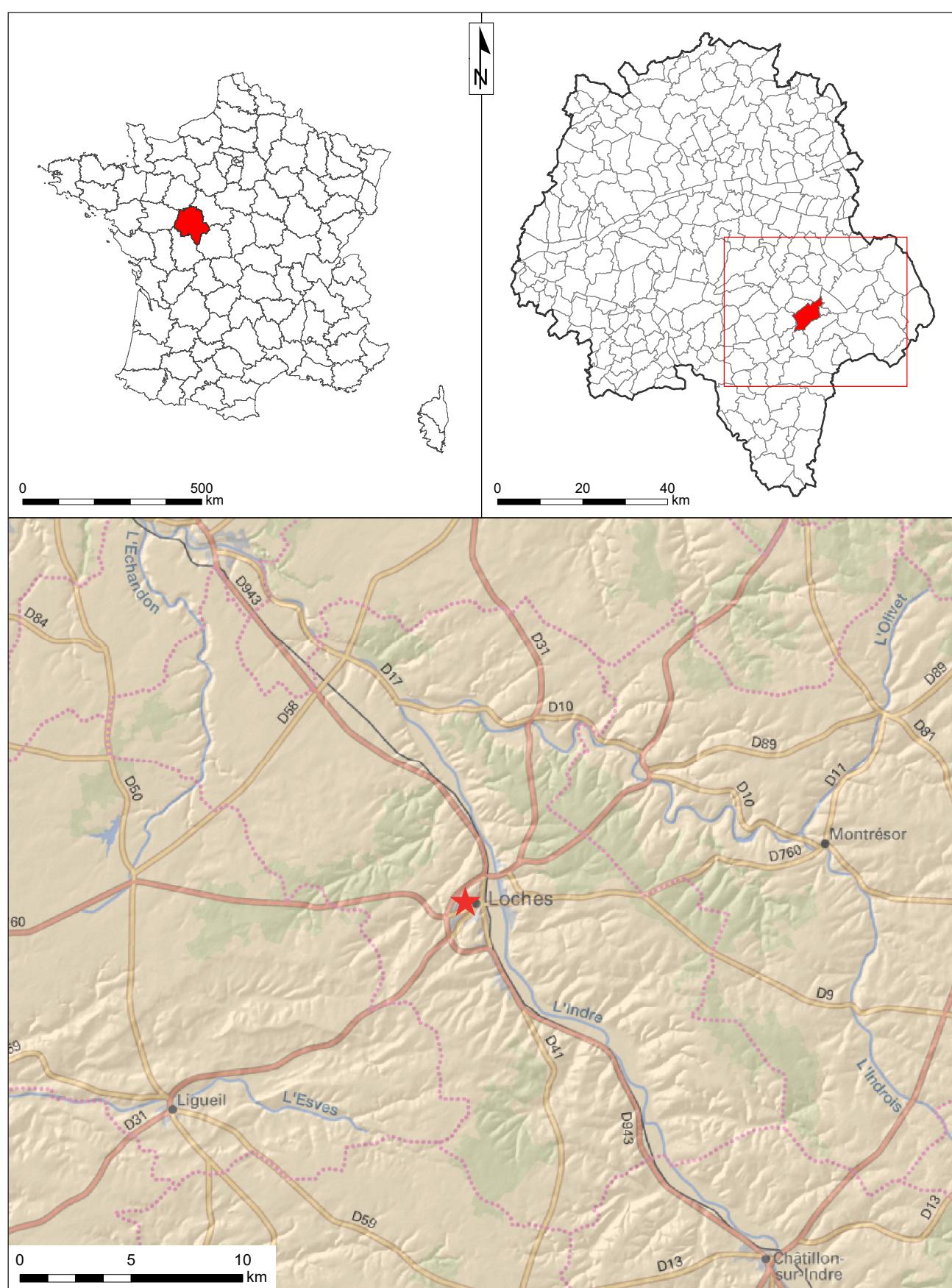


Figure 1 : Localisation du site sur la carte topographique au 1 / 250 000^e (© IGN France Raster)

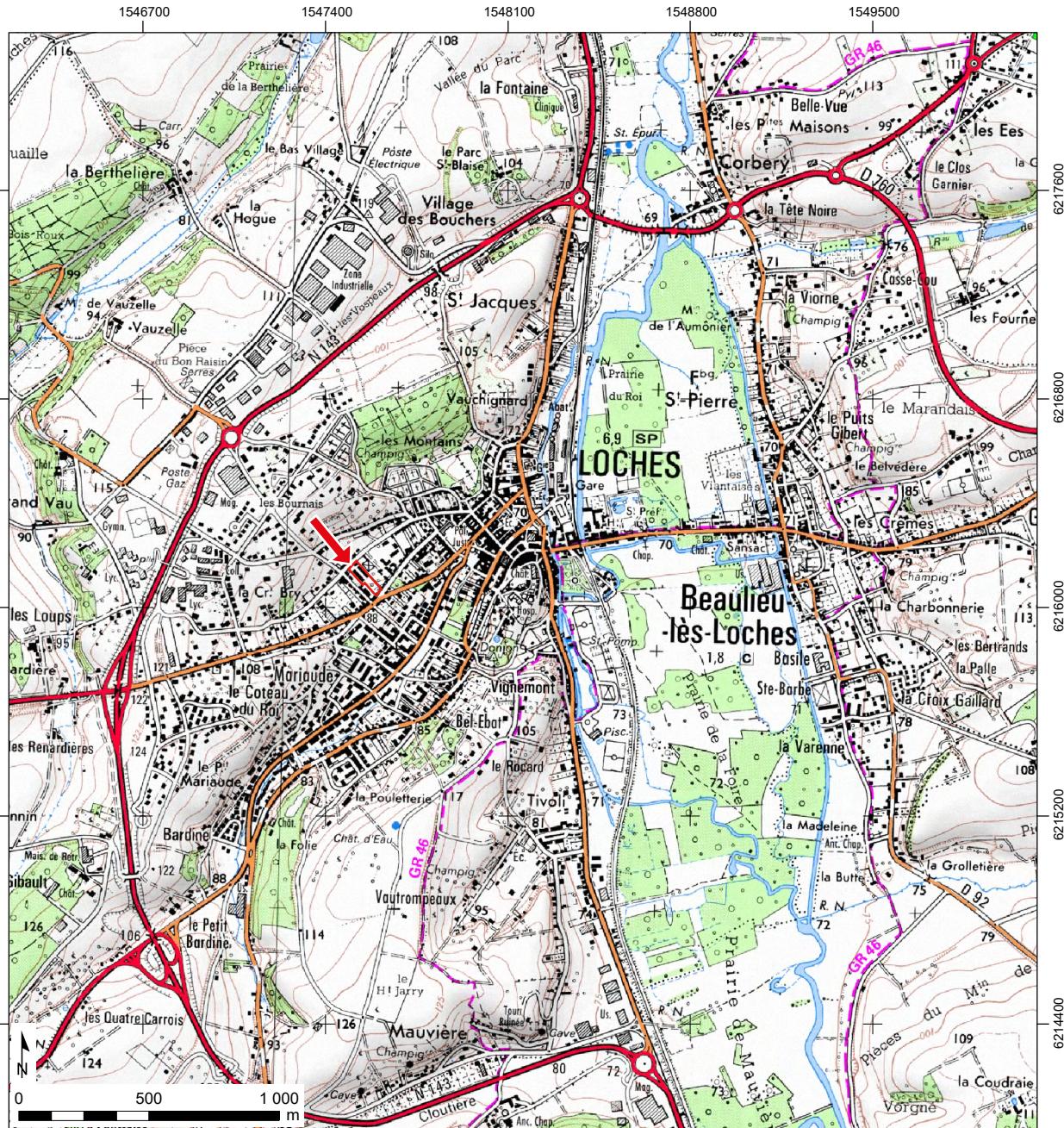


Figure 2 : Localisation du site sur une carte IGN au 1 / 25 000^e
 (© IGN Paris - Scan 25, 2005 - Autorisation de reproduction n° 2006/CUDC/0186)

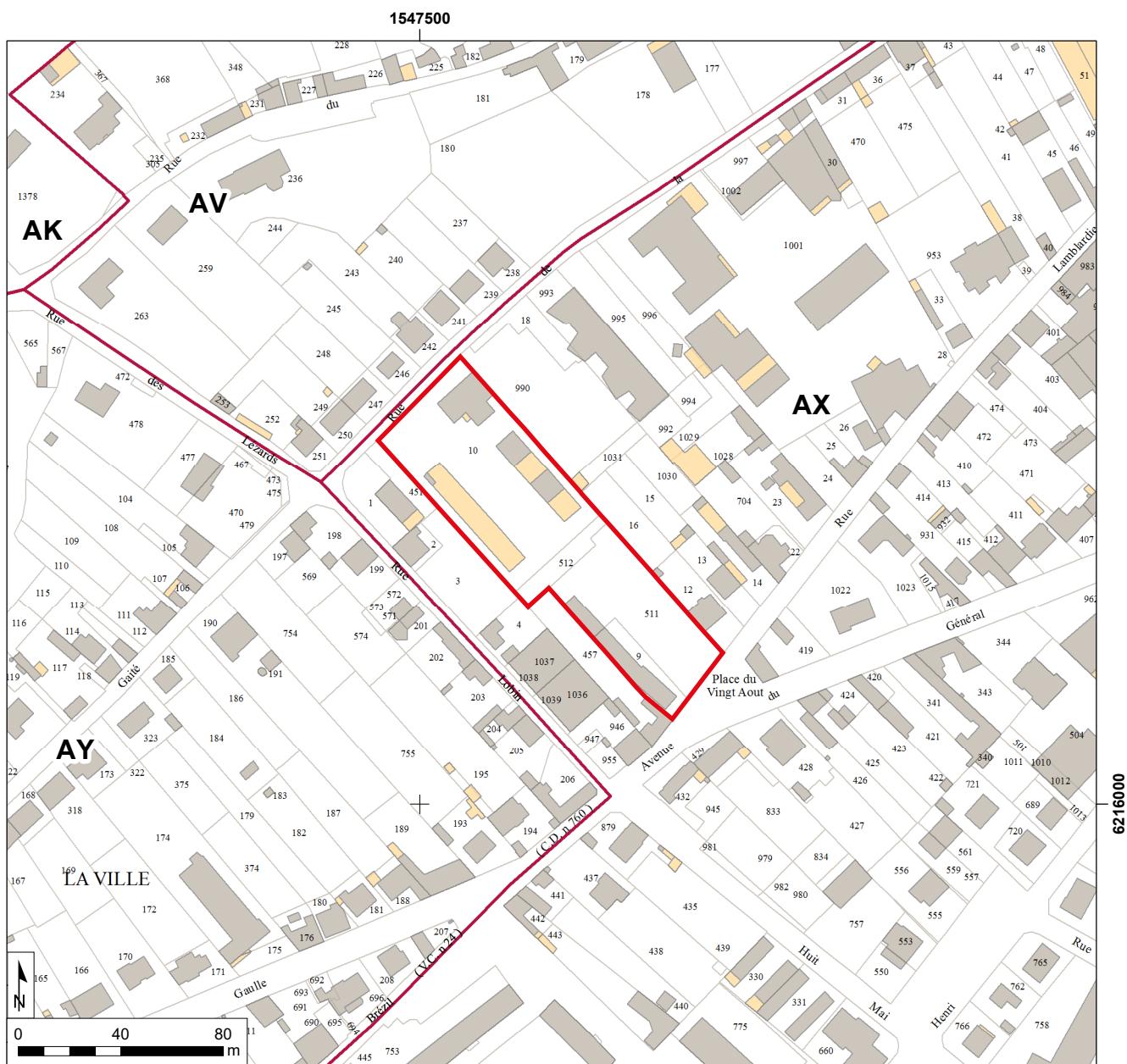


Figure 3 : Emprise du diagnostic sur le fond cadastral, carroyage principal Lambert 93 CC47
(sources : Direction générale des Impôts)

DOCUMENTS ADMINISTRATIFS



PREFET DE LA REGION CENTRE – VAL DE LOIRE

Direction régionale
des affaires culturellesARR-PRESC-DIAGNOSTIC
n° 17/0322 du 30 juin 2017

Service régional de l'archéologie

ARRÊTÉ
portant prescription de diagnostic archéologique
relatif au projet de construction d'une maison de solidarités,
de locaux mutualisés avec le CIAS et de 8 logements sociaux
24 bis avenue du Général de Gaulle à Loches (Indre-et-Loire)

Le Préfet de la région Centre – Val de Loire
 Chevalier dans l'Ordre de la Légion d'Honneur
 Chevalier dans l'Ordre National du Mérite

Vu le code du patrimoine (livre V - archéologie) ;

Vu l'arrêté du 16 septembre 2004 portant définition des normes d'identification, d'inventaire, de classement et de conditionnement de la documentation scientifique et du mobilier issu des diagnostics et fouilles archéologiques ;

Vu l'arrêté du 27 septembre 2004 portant définition des normes de contenu et de présentation des rapports d'opérations archéologiques ;

Vu l'arrêté préfectoral n° 04/0201 du 29 juillet 2004 portant définition de zones de présomption de prescription archéologique sur la commune de Loches (Indre-et-Loire) ;

Vu l'arrêté du 23 avril 2015 portant agrément, pour une durée de cinq ans à compter du 2 mai 2015, en qualité d'opérateur d'archéologie préventive du service de l'archéologie du département d'Indre-et-Loire ;

Vu le décret du 17 décembre 2015 nommant Monsieur Nacer MEDDAH, Préfet de la région Centre – Val de Loire et du département du Loiret ;

Vu le dossier de demande de permis de construire n° PC 037 132 17 H0014, déposé auprès de la commune de Loches le 1^{er} juin 2017 par Val Touraine Habitat, représenté par M. Jean-Luc TRIOLLET, 7 rue de la Milletière, 37080 Tours Cedex 2, relatif au projet de construction d'une maison de solidarités, de locaux mutualisés avec le CIAS et de 8 logements sociaux, sur des terrains situés 24 bis avenue du Général de Gaulle à Loches (Indre-et-Loire), cadastrés AX 9, 10, 511 et 512 reçu à la Direction régionale des affaires culturelles du Centre – Val de Loire, Service régional de l'archéologie, le 7 juin 2017 ;

Considérant la localisation des parcelles proche de l'enceinte urbaine de Loches, et le long de la route de Chinon, les travaux envisagés sont susceptibles d'affecter des éléments du patrimoine ;

Considérant qu'il est nécessaire de mettre en évidence et de caractériser la nature, l'extension spatiale, la chronologie, la puissance stratigraphique et le degré de conservation des vestiges archéologiques éventuellement présents dans l'emprise de la surface définie pour l'aménagement, afin de déterminer le type de mesures dont ils doivent faire l'objet ;

ARRÊTE

Article 1^{er} : Est prescrit un diagnostic archéologique préalable à la réalisation du projet de construction d'une maison de solidarités, de locaux mutualisés avec le CIAS et de 8 logements sociaux sur les terrains sis en :

Région : Centre – Val de Loire

Département : Indre-et-Loire

Commune : LOCHES

Localisation : 24 bis avenue du Général de Gaulle

Cadastre : AX 9, 10, 511 et 512

Code national d'opération Patriarche : 0611733

Emprise : Le diagnostic archéologique doit être réalisé sur la totalité de l'emprise de la surface définie pour l'aménagement (6 389 m² environ).

Le diagnostic archéologique comprend une phase de préparation, une phase d'exploration du terrain, ainsi qu'une phase d'étude qui s'achève par la remise d'un rapport sur les résultats obtenus.

L'emprise soumise du diagnostic est figurée sur le document graphique annexé au présent arrêté (annexe 1).

Article 2 : Le diagnostic archéologique sera exécuté conformément au projet d'opération élaboré par l'opérateur sur la base des prescriptions suivantes :

Objectifs :

Le diagnostic archéologique est une opération archéologique à part entière qui dépasse le cadre de la simple présence ou absence de site. Il doit permettre de préciser la nature, l'extension spatiale, la chronologie, la puissance stratigraphique et le degré de conservation des vestiges.

Il doit comprendre la mise en œuvre de moyens, d'analyses et de techniques propres à la détermination et à la compréhension du gisement exploré, en perspective d'une exploitation à long terme et d'une approche géographique plus générale.

Il doit fournir les informations nécessaires pour décider de prescriptions postérieures au diagnostic (modification de consistance du projet, fouille préventive ...) et de leurs modalités techniques.

Principes méthodologiques :

Au cours de la phase de préparation de l'opération de diagnostic, le responsable scientifique prendra contact avec l'agent du Service régional de l'archéologie chargé du suivi de cette opération, afin d'établir un premier bilan de la documentation existante sur l'environnement géologique, historique et archéologique.

Les travaux éventuels de préparation à l'accessibilité des parcelles (défrichements, déboisements, démolitions ...) feront l'objet d'une concertation préalable avec le service régional de l'archéologie et l'opérateur.

Le diagnostic devra être réalisé par ouverture de tranchées linéaires continues réparties sur l'intégralité de la surface prescrite qui doit de ce fait être accessible, le taux d'exploration doit être de 10 % minimum).

Il comprendra également la réalisation de sondages profonds (régulièrement répartis ...), qui permettront de reconnaître la stratigraphie générale et le contexte géomorphologique du site.

Afin de caractériser les vestiges mis au jour, une méthodologie d'exploration complémentaire devra être mise en œuvre, à l'emplacement des niveaux et structures archéologiques présentant une concentration ou une extension particulière, soit par :

- l'ouverture de « fenêtres » de décapage, d'une superficie significative ;
- la mise en œuvre d'un maillage de tranchées plus réduit à l'emplacement de ces zones, afin d'en définir l'extension.

Les structures archéologiques devront être identifiées par tous moyens appropriés (sondages, fouille partielle ...), afin de déterminer leur nature, leur extension spatiale, leur chronologie, leur puissance stratigraphique et leur état de conservation. Leur cote d'apparition et l'épaisseur du décapage devront être précisées, de manière à qualifier l'état de conservation du site.

La caractérisation chronologique du site pourra être réalisée grâce à des études spécialisées (céramologie...), mais aussi par la mise en œuvre de méthodes de datation absolues (14 C, OSL, ESR, dendrochronologie ...).

Le responsable scientifique de l'opération fera appel, en tant que de besoin, à la participation d'archéologues et spécialistes compétents selon la nature ou la période des vestiges concernés.

Les données archéologiques seront enregistrées et restituées selon les protocoles de représentation en vigueur (plans, relevés, photographies, relevés photogrammétriques ...). Toutes les couches feront l'objet d'un enregistrement stratigraphique (US). Ce mode d'enregistrement, de traitement et d'exploitation des données stratigraphiques, sera étroitement lié à la gestion du mobilier archéologique. L'enregistrement en US devra permettre d'établir la chronologie relative de ces unités et d'élaborer le ou les diagrammes stratigraphiques, afin de produire la synthèse de la chronologie du site archéologique stratifié.

Au terme de l'intervention de terrain et dans le cas de découvertes de structures archéologiques justifiant de mesures de protections particulières avant rebouchage, celles-ci devront être réalisées sous contrôle ou par l'opérateur du diagnostic archéologique, après accord du service régional de l'archéologie.

Le responsable d'opération devra prendre en considération les remarques formulées par le responsable scientifique de l'Etat dans le cadre du Contrôle Scientifique et Technique.

L'opérateur devra prendre l'attache de l'aménageur afin de procéder le cas échéant à la remise en état des terrains.

Le responsable scientifique de l'opération informera régulièrement le Conservateur régional de l'archéologie de l'état d'avancement de l'opération. Il lui signalera immédiatement toute découverte de vestiges afin qu'un agent du Service régional de l'archéologie puisse si nécessaire se rendre sur place.

Article 3 : Le rapport de diagnostic comprendra tous les éléments prévus de l'arrêté du 27 septembre 2004, portant définition des normes de contenu et de présentation des rapports d'opérations archéologiques. Pour mémoire, il comportera notamment un plan phasé en couleur, sur lequel seront reportés les tranchées, sondages, logs et faits testés ; l'étude des mobiliers (description, comptage et illustrations) ; les inventaires réglementaires ; une notice scientifique résumant les principaux résultats de l'opération avec plans, relevés et photographies, destinée à une diffusion rapide, dans le bilan scientifique régional et dans les chroniques archéologiques dites « Archéologie de la France-Informations ».

Article 4 : Le mobilier archéologique recueilli au cours de l'opération de diagnostic est conservé par l'opérateur, le temps nécessaire à son étude qui, en tout état de cause, ne peut excéder deux ans à compter de la date de fin de la phase terrain du diagnostic. L'inventaire, le classement, le conditionnement et la dévolution de ce mobilier, sont réalisés en application des articles R. 523-65 à R. 523-68 du livre V du code du Patrimoine, suivant l'arrêté du 16 septembre 2004 portant définition des normes d'identification, d'inventaire, de classement et de conditionnement de la documentation scientifique et du mobilier issus des diagnostics et fouilles archéologiques, et conformément au protocole défini par le service régional de l'archéologie de la région Centre – Val-de-Loire pour la conservation, le conditionnement, l'inventaire et la remise du mobilier et de la documentation scientifique issus des opérations archéologiques.

La propriété du mobilier archéologique sera établie conformément aux articles L.541-4 et L.541-5 du livre V du code du patrimoine.

Article 5 : La Directrice régionale des affaires culturelles est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié à Val Touraine Habitat, à la commune de Loches, au Conseil départemental d'Indre-et-Loire et à l'Institut national de recherches archéologiques préventives (Inrap).

Fait à Orléans, le 30 JUIN 2017

*Pour le Préfet de région
et par délégation.
Le Secrétaire général
Pour les autorités régionales*

Claude FLEUTIAUX

Destinataires :

Val Touraine Habitat
Commune de Loches
Conseil départemental d'Indre-et-Loire
Inrap

Copie :

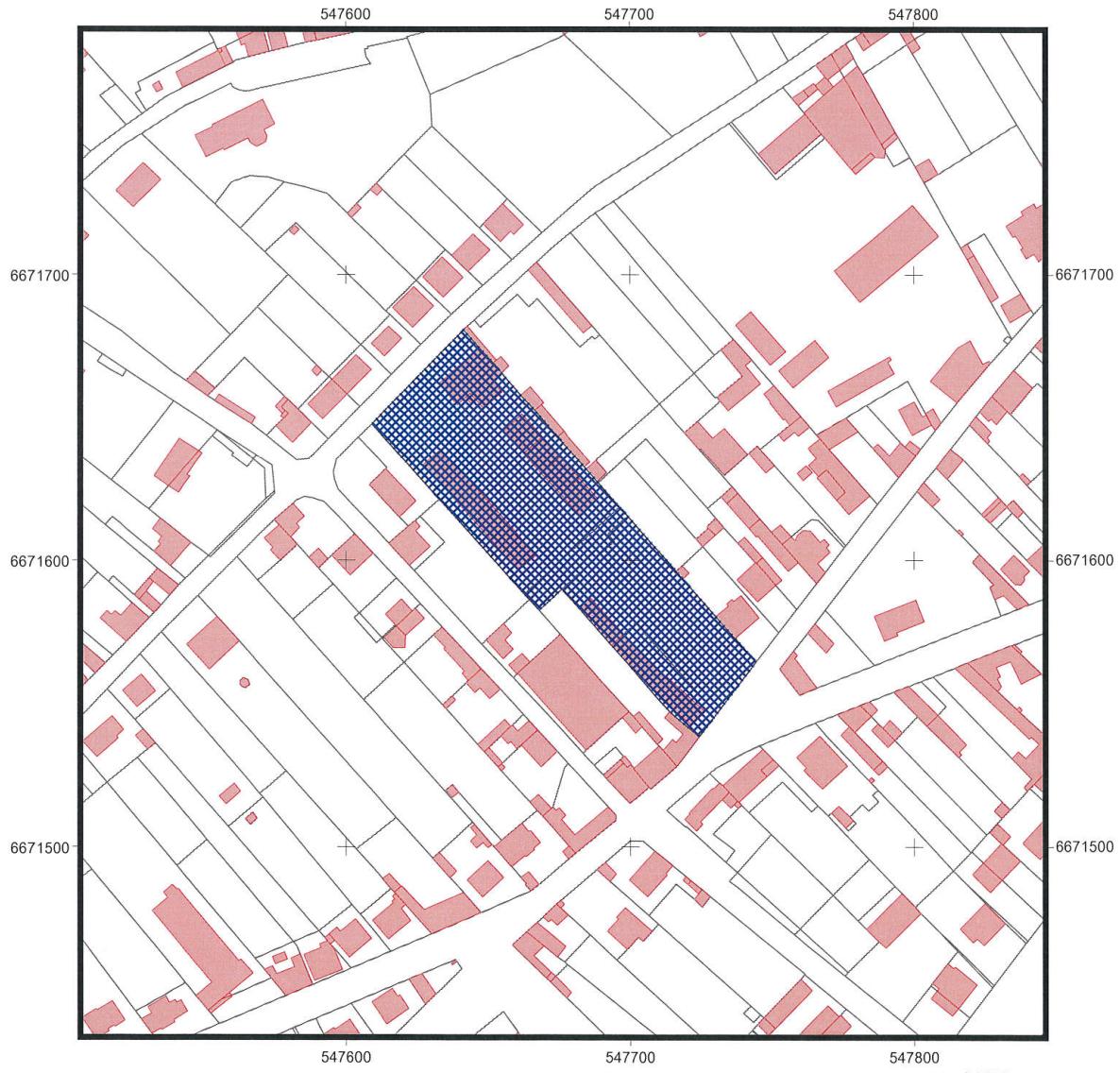
Préfecture d'Indre-et-Loire



Préfecture de la région
Centre - Val de Loire
Direction régionale
des affaires culturelles
Service régional de l'archéologie

ANNEXE 1

Loches (Indre-et-Loire)
Projet de construction d'une maison de solidarités
et de locaux mutualisés avec le CIAS et
de 8 logements sociaux
Plan annexé à l'arrêté n°17/0322
portant prescription de diagnostic archéologique
avenue du Général de Gaulle



OA n°0611733

Emprise objet de la prescription

©BD parcellaire 2011
 Composante du RGE®
 Système de projection : Lambert 93
 "reproduction interdite"

D.R.A.C. Centre - Val de Loire
 S.R.A. / V. Aubourg / édition mai 2017



PREFET DE LA REGION CENTRE – VAL DE LOIRE

Direction régionale
des affaires culturelles

Service régional de l'archéologie

AFFAIRE SUIVIE PAR : AUDREY TRAON-MAINGAUD
TÉLÉPHONE : 02 38 78 85 34
COURRIEL : AUDREY.TRAON-MAINGAUD@CULTURE.GOUV.FR
RÉFÉRENCE : 17/AT/VC/3097

Val Touraine Habitat
7 rue de la Milletière
37080 Tours Cedex 2

A l'attention de M. Jean-Luc TRIOLLET

Orléans, le 21 juillet 2017

OBJET : attribution d'un diagnostic archéologique.

REF. : PC 037 132 17 H0014

Département : Indre-et-Loire

Commune : LOCHES

Localisation : 24 bis avenue du Général de Gaulle

Projet : construction d'une maison de solidarités, de locaux mutualisés avec le CIAS et de 8 logements sociaux

Arrêté : n° 17/0322 du 30 juin 2017

Monsieur,

Conformément à l'article R.523-29 du code du patrimoine, je vous informe que le diagnostic relatif à l'opération rappelée ci-dessus en référence, sera confié au Service de l'archéologie du département d'Indre-et-Loire, Hôtel du département, Place de la Préfecture, 37927 Tours cedex 9, le Conseil départemental d'Indre-et-Loire ayant souhaité réaliser cette opération.

Cette décision peut être contestée devant le tribunal administratif compétent dans un délai de deux mois à compter de la réception de la présente lettre.

A réception de la présente notification, vous disposez d'un délai de trois mois pour signer la convention de diagnostic avec le Service de l'archéologie du département d'Indre-et-Loire (article R. 523-30 du code du patrimoine). A défaut de signature de la convention dans le délai prévu ou en cas de désaccord sur les éléments prévus à l'article R. 523-31, ceux-ci sont fixés par le Préfet de région, saisi par la partie la plus diligente, dans le délai de quinze jours.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de ma parfaite considération.

Pour le Préfet de la région Centre – Val de Loire
et par subdélégation,
le Conservateur régional de l'archéologie



Stéphane RÉVILLION

Commune de Loches (37)

Projet de construction d'une Maison des Solidarités, de locaux mutualisés avec le CIAS et de 8 logements sociaux Avenue du Général de Gaulle

Projet de diagnostic archéologique

Relatif à l'arrêté n° 17/0322 du 30 juin 2017

Motivation de l'intervention

Le projet d'aménagement d'une Maison des Solidarités avenus du Général de Gaulle à Loches, de locaux du CIAS et de logements sociaux a occasionné la prescription d'un diagnostic archéologique sur les parcelles AX 9, 10, 511 et 512 (6389 m² environ).

Objectifs scientifiques

Mettre en évidence et caractériser la nature, l'étendue et le degré de conservation des vestiges archéologiques éventuellement présents sur la surface concernée par l'aménagement afin de déterminer le type de mesures dont ils doivent faire l'objet.

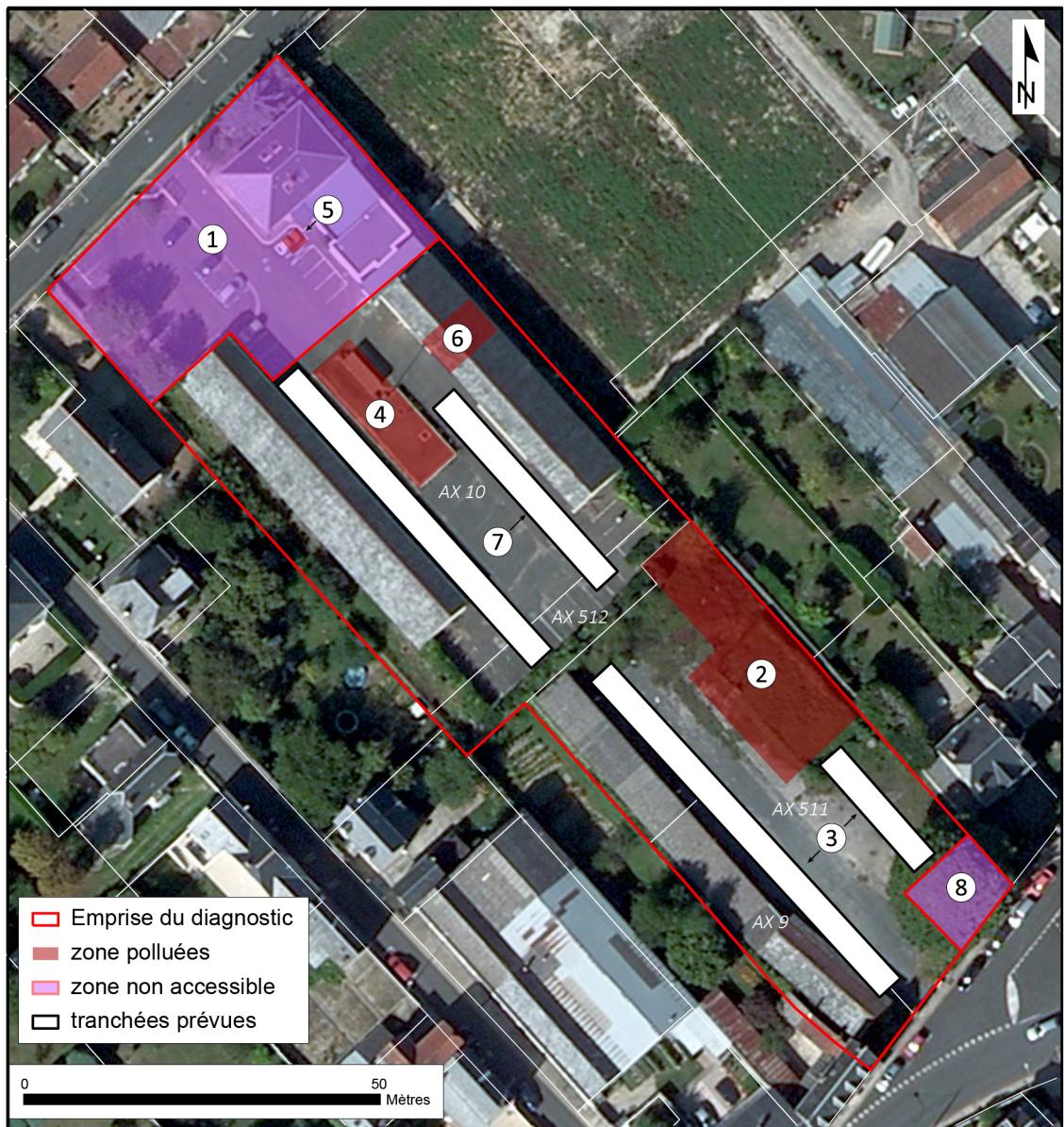
Etat des parcelles

Les parcelles situées au nord-ouest (AX 10 et 512) sont actuellement occupées par un service de l'Etat (Direction Départementale des Territoires). Les terrains, propriété de l'Etat, doivent être vendus à la Communauté de Communes de Loches Sud Touraine. Ils comprennent actuellement des locaux administratifs, une zone de parking et des hangars. Locaux administratifs et parking à l'ouest doivent être conservés jusqu'à l'aménagement final (fig. 1 : 1).

Les parcelles au sud-est (AX 9 et 511) étaient anciennement occupées par une plateforme de stockage et de chargement d'hydrocarbure.

C'est aujourd'hui une friche industrielle qui comporte au sud-ouest une série de construction légères (garages). Au nord-est trois cuves à fioul enterrées de 100, 120 et 15 m³ sont encore présentes, la zone est donc déjà largement impactée.

L'ensemble de la zone prescrite a été considérablement remblayée dans les années 1960 au moment de l'aménagement des lieux qui avaient auparavant une vocation agricole.



1 : zone de parking et de bureau à conserver ; 2 : emplacements de cuves à fioul enterrées (120, 100 et 15 m3) et remblais pollués ; 3 : tranchées prévues sur les parcelles AX 9 et 511 ; 4 : emplacements de cuves à fioul enterrées (capacité inconnues) et remblais pollués ; 5 : emplacement d'une cuve à fioul et remblais pollués ; 6 : emplacement de bac à graisse et huiles de vidanges ; 7 : tranchées prévues sur les parcelles AX 10 et 512 ; 8 : arbre à conserver

Figure 1 : plan de l'emprise à diagnostiquer

Le remblaiement a consisté à rétablir un niveau horizontal depuis l'ancienne route de Chinon au sud-est vers le nord-ouest. La puissance stratigraphique de ce remblaiement augmente donc progressivement du sud-est vers le nord-ouest. À l'extrême nord-ouest de l'emprise du diagnostic, l'épaisseur atteint près de 3,5 m (fig. 2). Au sud-est le remblaiement est quasi nul et les sondages géotechniques réalisés montrent que le *substratum calcaire* est affleurant (prof. sous la cote de terrain actuelle : -30 cm).



Figure 2 : vue du remblai sur lequel sont construit les bâtiments actuellement présents sur la parcelle AX 10 (vue depuis la parcelle située au nord-est de l'emprise).

Le remblai du 20^e siècle des parcelles AX 9 et 511 présente des traces de pollution aux hydrocarbures notamment au nord-est autour des cuves à fioul enterrées.

Conditions et modalités d'exécution du diagnostic

Sur les parcelles AX 9 et 511

Préalablement à la réalisation du diagnostic, les cuves à fioul encore présentes doivent être retirées et les remblais 20^e pollués situés immédiatement autour doivent être enlevés (fig. 1 : 2). L'excavation qui en résultera doit être comblée avec des remblais sains. Sur le reste de la parcelle, la dépollution concernera la partie superficielle des remblais contemporains. L'opération consistera à enlever 50 cm de remblai pour les remplacer par des remblais sains. Les garages présents sur les parcelles doivent être déconstruits. Dépollution et déconstruction doivent être réalisées en fin d'année 2017 pour une intervention archéologique début 2018.

Deux tranchées de diagnostics seront effectuées sur l'emprise avec une pelle mécanique équipée d'un godet lisse (fig. 1 : 3). Compte tenu de l'épaisseur de remblais contemporains à enlever au nord-est, la largeur de la tranchée sera doublée pour des raisons de sécurité et des paliers seront pratiqués pour éviter de laisser des bords de tranchées de plus de 1,30 m de haut. Deux sondages profonds seront réalisés à l'est et à l'ouest pour l'examen des séquences stratigraphiques.

Sur les parcelles AX 10 et 512

Les parcelles étant propriété de l'Etat, préalablement à l'intervention, une demande d'autorisation d'accès au parcelles doit être formulée auprès des Domaines. Dans l'éventualité où la vente des parcelles interviendrait avant la date de démarrage du diagnostic prévue pour le début 2018, l'autorisation d'intervention serait demandée au président de la Communauté de Communes.

La partie centrale de cette moitié de l'emprise prescrite est occupée par trois cuves à fioul semi enterrées (Fig. 1 : 4). Une quatrième cuve est installée au pied du bâtiment administratif qui doit être conservé (Fig. 1 : 5). Enfin, un bac à graisse et un bac d'huile de vidange sont localisés sous les hangars actuels (Fig. 1 : 6). Les remblais d'installation de ces cuves sont pollués et doivent être enlevés lors de la dépollution du site (sable des fosses et sols encaissants). On rappellera qu'il s'agit de remblais des années 1960.

Compte tenu de la configuration du terrain et des impacts des aménagements récents, deux tranchées sur deux largeurs de godets peuvent être réalisées à l'emplacement des zones de circulations actuelles entre les hangars et les cuves à fioul enterrées (fig. 1 : 7).

Modalités applicables à l'ensemble des parcelles

Si nécessaire et dans la mesure ou la gestion des déblais le permettra, des élargissements seront effectués afin de mieux cerner et caractériser les vestiges potentiellement présents. Ces derniers seront fouillés en tout ou partie afin de permettre leur caractérisation et leur datation. Ils seront relevés (photographie, dessin) et enregistrés, cote d'apparition et épaisseur du décapage seront mentionnés. L'ensemble des résultats sera localisé et présenté sur un fond cadastral à une échelle lisible (le système de projection utilisé sera le Lambert 93).

Les découvertes et le contexte historique et archéologique autour de l'opération seront présentés dans un rapport final qui répondra aux normes prévues par l'arrêté du 27 septembre 2004. La description du contexte historique et archéologique dans lequel s'insère le diagnostic sera élaboré grâce à la Carte Archéologique Nationale.

Moyens humains et techniques

L'équipe sera composée de 2 à 4 archéologues, à renforcer en fonction des découvertes

Nombre de jours de phase terrain : 5 jours ouvrés ou davantage, en fonction des découvertes

Nombre de jours de géomètre topographe : 2 jours ouvrés

Nombre de jours de post-fouille : 25 jours ouvrés ou davantage, en fonction des découvertes

Service de l'Archéologie du département d'Indre-et-Loire

Le 17/07/2017



PRÉFET DE LA RÉGION CENTRE-VAL DE LOIRE

Direction régionale
des affaires culturelles

Orléans, le 07/08/2017

Service Archéologique
Départemental d'Indre-et-Loire
(sadil) - Hôtel du département
Place de la Préfecture
37 927 TOURS cedex 9

Service régional de l'archéologie

Affaire suivie par Audrey
Traon-Maingaud
Téléphone : 02.38.78.85.41
Télécopie : 02.38.78.12.95

17/ATM/ACB3363

ACCUSE DE RECEPTION

Comme suite à l'arrêté de prescription de diagnostic archéologique n° 17/0322 du 30/06/2017, j'accuse réception à la date du 02/08/2017 de votre projet de diagnostic archéologique n° SADIL-2017-077-BD/CD concernant le dossier :

Département : Indre-et-Loire

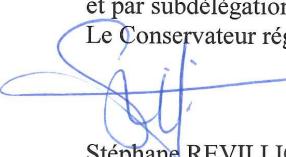
Commune : LOCHES

Lieu-dit / Adresse : 24Bis Avenue du Gé de Gaulle

Je vous indique que ce projet est conforme à mes prescriptions et que j'ai pris bonne note des moyens proposés.

Pour le Préfet de la région Centre-Val de Loire
et par subdélégation,

Le Conservateur régional de l'archéologie,



Stéphane REVILLION.



PRÉFET DE LA RÉGION CENTRE-VAL DE LOIRE

Direction régionale
des affaires culturelles
Service régional de l'archéologie
ARR-DESIG-RESP
N° DIAG - 17/0615
17/ATM/ACB4865

Arrêté portant désignation du responsable scientifique
d'une opération d'archéologie préventive prescrite par
arrêté n° 17/0322 du 30 juin 2017

LE PREFET DE LA REGION CENTRE-VAL DE LOIRE
Chevalier de la Légion d'Honneur
Officier de l'Ordre National du Mérite

VU le Code du Patrimoine, notamment son livre V ;
VU l'arrêté de prescription de diagnostic archéologique n° 17/0322 en date du 30 juin 2017

ARRETE

Article 1er

Monsieur Pierre PAPIN, Service archéologique départemental d'Indre-et-Loire (SADIL), Hôtel du département, Place de la Préfecture, à Tours cedex 9, est désigné comme responsable scientifique de l'opération de diagnostic archéologique,

concernant en région Centre

Département : Indre-et-Loire

Commune : **LOCHES**

Localisation : 24Bis Avenue du Gle de Gaulle

Parcelles : AW 124, 131pp, 133, 137, 156pp, 173, 192pp, 193pp, 195, 197, 199, 213pp, 214pp, 21
216pp, 217pp, 218pp, 219pp, 220pp, 221pp, 222pp, 516pp, 568pp, 6621, 667pp, 66

Numéro : OA : 0611733

Programme : 0 - Tous programmes, toutes périodes

Organisme de rattachement : Service archéologique départemental d'Indre-et-Loire
Article 2 - prescriptions générales

Le responsable scientifique de l'opération tiendra régulièrement informé le conservateur régional de l'archéologie de ses travaux et découvertes. Il lui signalera immédiatement toute découverte importante de caractère mobilier ou immobilier.

En vue de la publication du bilan scientifique régional, le responsable scientifique transmettra au Service régional de l'archéologie un résumé (12000 signes au maximum avec illustration éventuelle) de présentation des principaux résultats de l'opération.

Article 3 -

Le directeur régional des affaires culturelles est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié à l'intéressé et à l'opérateur.

Fait à Orléans, le 05/12/2017

Pour le Préfet de la région Centre – Val de Loire
et par subdélégation,
le Conservateur régional de l'archéologie,

Stéphane REVILLION.

Destinataires : Intéressé, opérateur

Direction régionale des affaires culturelles - 6 Rue de la Manufacture 45043 ORLEANS Cedex
Téléphone : 02 38 78 85 00 - Télécopie : 02 38 78 85 99
<http://www.culturecommunication.gouv.fr/Regions/Drac-Centre-Val-de-Loire>

II.

DESCRIPTION DE L'OPÉRATION
ET DES RÉSULTATS

1. PRÉSENTATION

1.1. CIRCONSTANCE DE L'INTERVENTION

La prescription du diagnostic archéologique n°17/0322 sur les parcelles AX 9, 10, 511 et 512, situées dans la commune de Loches (Indre-et-Loire), a été motivée par le projet d'aménagement d'une Maison des Solidarités (MDS) départementale, de locaux du Centre Intercommunal d'Aides Sociales

(CIAS) et de 8 logements sociaux. La surface concernée est un rectangle d'environ 6 389 m², orienté nord-ouest/sud-est, situé entre l'Avenue du Général De Gaulle et la rue de la Gaité, dans la partie urbanisée de Loches, à l'ouest de la vieille ville (**fig. 1, 2 et 3**).

1.2. OBJECTIF ET METHODOLOGIE

Le diagnostic avait pour objectif de détecter les vestiges de toutes natures et de toutes périodes présents dans l'emprise prescrite ainsi que la caractérisation des différentes séquences, phases et périodes d'occupation.

Il a consisté à réaliser sur l'ensemble de la partie prescrite une succession de tranchées régulièrement espacées de façon à sonder au minimum 10 % de la surface prescrite. Quatre tranchées, couvrant 570 m², ont pu être réalisées, ce qui ne représente que 8,9 % de la surface prescrite. Ce faible niveau d'ouverture s'explique par les nombreuses contraintes présentes sur la surface diagnostiquée, qui seront détaillées plus loin (cf. *infra* chap. 1.3).

En l'absence de vestiges, aucun relevé n'a été réalisé (mis à part les logs), ni aucun mobilier n'a été prélevé. L'emprise des tranchées ouvertes et l'emplacement des logs effectués ont été topographiés. Les données de terrain ont été saisies dans le système d'enregistrement informatisé du SADIL (SGBDR et SIG).

Le contexte archéologique et historique s'appuie sur les données de la carte archéologique nationale, ainsi que sur des publications concernant l'archéologie et l'histoire de la Touraine en général et de la ville de Loches en particulier.

1.3. CONTRAINTES DE L'OPÉRATION

L'opération comportait de nombreuses contraintes techniques (**fig. 4**).

Une zone en remblai

Avant même le démarrage de l'opération, une visite de terrain a permis de s'apercevoir que la zone concernée par le diagnostic était largement remblayée (**fig. 5, 6**). Alors que tous les terrains environnants décrivent une forte pente orientée

grossièrement du nord au sud (cf. *infra* contexte topographique), le remblaiement de la zone a consisté à établir un niveau horizontal depuis l'ancienne route de Chinon au sud-est, vers le nord-ouest jusqu'à la rue de la Gaité. L'épaisseur de remblais est, ainsi, quasi nulle au sud-est de l'emprise et augmente fortement à mesure que l'on progresse vers le nord-ouest. A l'autre extrémité des parcelles prescrites le long de la rue de la Gaité, le

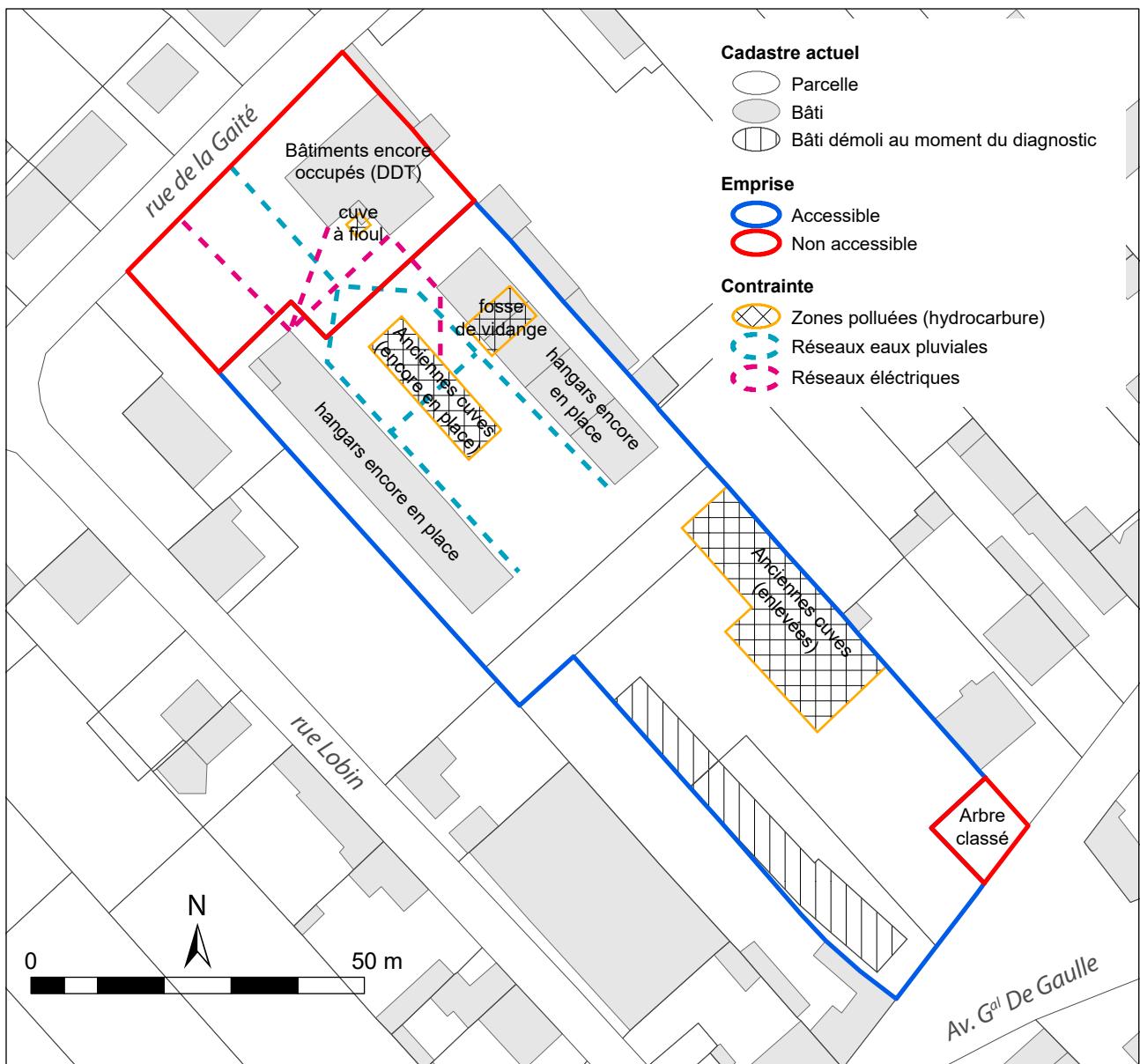


Figure 4 : Plan des principales contraintes de l'opération

talus séparant l'emprise du diagnostic des terrains environnant dépasse les 3 mètres de hauteur.

Ces informations visuelles ont été confirmées par une étude géotechnique effectuée en amont de l'opération¹. Une série de sondages au pénétromètre et à la tarière attestent d'un niveau de terrain

naturel situé à environ 30 cm au sud-ouest, jusqu'à plus de 7 m à l'extrémité nord-ouest.

Une emprise bâtie dans les années 1960, encore en partie occupée

L'origine de ce niveling est parfaitement connue. Il s'agit du résultat de l'installation d'un centre routier (ex. DDE) en 1967. Les bâtiments édifiés, locaux administratifs et hangars, sont encore en élévation.

Le bâtiment des locaux administratifs et le parking situé à l'ouest, le long de la rue de la Gaité

¹ Effectués par l'entreprise Sogéo (86 131 Jaunay-Clan Cedex) pour Val Touraine Habitat. Le plan et les coupes des sondages ont été reportés dans le présent rapport en annexe 4.



Figure 5 : Vue de la parcelle AX511 : au premier plan, la zone dépolluée avant l'intervention (anciennes cuves) ; à droite, on constate la pente du terrain environnant et la situation en remblai des parcelles prescrites.



Figure 6 : Vue de la parcelle AX10 avec locaux de l'ancien centre routier installé en 1967



Figure 7 : Vue de la parcelle AX511 : à droite l'arbre classé

(parcelle AX10), sont actuellement encore occupés par un service de l'Etat (Direction Départementale des Territoires). Ils doivent être conservés jusqu'à l'aménagement final et les terrains sont encore propriété de l'Etat. Cette zone de 1200 m² restait donc inaccessible au diagnostic. Au sud-est de l'emprise, des bâtiments légers (garages en tôles) ont été également bâtis. Ces derniers ont été démolis peu avant l'opération de diagnostic et n'ont pas présenté de contrainte particulière. En revanche, la surface des deux zones de hangars encore en élévation, d'environ 760 m², restait inaccessible.

Des zones polluées

L'occupation des lieux par le centre routier de 1967 à 2006 (date de l'abandon), a provoqué des pollutions. Un secteur au sud-est (parcelle AX 511) était anciennement occupé par une plateforme de stockage et de chargement d'hydrocarbures. Les cuves ont été enlevées juste avant l'opération de diagnostic archéologique. Dans la parcelle AX10, trois cuves enterrées à carburant étaient, en revanche, encore en place au moment de l'intervention. Ces deux zones représentent près de 600 m² de surface impactée.

Par ailleurs, certaines zones non bâties de l'ancien centre routier ont été longtemps utilisées comme zone de stockage de matériaux polluants,

notamment d'enrobés. Enfin, une fosse de vidange de véhicules est également présente dans l'un des hangars encore en place. Ces activités ont ainsi provoqué une pollution des terres sur une grande partie de la zone prescrite.

La présence de réseaux souterrains

D'autres aménagements récents, archéologiquement peu impactant au regard de l'épaisseur des remblais mais ayant tout de même géné la progression du diagnostic, sont également imputables à l'occupation des lieux par l'ancien centre routier. Il s'agit de la présence de nombreux réseaux souterrains, d'électricité et d'évacuation d'eaux pluviales, présents sur toute la moitié nord-ouest de l'emprise.

La présence d'un arbre classé

Enfin, une dernière contrainte était présente au sud-est de l'emprise (parcelle AX 511). Il s'agit d'un tilleul remarquable et classé. Une zone 115 m² autour de celui-ci devait ainsi être préservée de toute tranchée.

1.3. MODALITÉS DE L'OPÉRATION

Au regard de l'ensemble de ces contraintes, seulement un peu plus de 3 720 m² apparaissaient réellement accessibles et/ou non détruits par des aménagements récents. Ainsi, à l'exception de la tranchée n°2, l'ensemble des ouvertures effectuées ont été portées à 4,20 m de largeur (deux largeur de godet de pelle mécanique), afin d'augmenter la représentativité de la surface diagnostiquée, et pouvoir effectuer, en cas de fort remblaiement, des sondages ponctuels plus profonds. Malgré cela, seulement 570 m² de tranchées ont pu être réalisées.

D'une part un large tiers nord-ouest de l'emprise prescrite n'a pas été ouverte principalement en

raison des obstacles, mais également au regard de la très grande épaisseur de remblais rencontrés, qui se sont avérés par ailleurs instables et pollués (cf. *infra*, résultats). Dans ces tranchées, le substrat n'a globalement pas été atteint à plus de 5 m de profondeur. Au regard de la situation et dans la mesure où la sécurité des ouvertures ne pouvait être assurées, et ce en accord avec le SRA qui en a été informé par mail et par téléphone, les ouvertures n'ont pas été menées partout jusqu'au substrat. Seuls 4 sondages profonds ont été effectués pour vérifier l'homogénéité de l'état du terrain sur toute la surface accessible au diagnostic.

1.4. CONTEXTES TOPOGRAPHIQUE ET GÉOLOGIQUE

L'agglomération de Loches établie en fond de vallée sur la rive ouest de l'Indre (**fig. 8, 9**). C'est dans des formations de calcaires du Turonien supérieur (*tuffeau jaune*) et moyen (*tuffeau blanc*) que le réseau hydrographique, par la confluence du ruisseau de Mazerolles et de l'Indre, a façonné le site naturel remarquable sur lequel s'est installé la forteresse. L'opération se situe à l'ouest de la vieille ville, sur les pentes d'un petit vallon prenant naissance au sud-ouest du présent diagnostic, dont le talweg passe immédiatement au nord de l'emprise et rejoint la confluence du ruisseau de Mazerolles avec l'Indre au nord-est.

Sur la carte géologique de la France au 1/50 000 (carte de Loches, XIX-515), une seule formation est représentée sur la surface du diagnostic. Il s'agit du calcaire du Turonien moyen (C3b), le *tuffeau blanc*. Il s'agit d'un calcaire marin tendre, finement grenu,

bioturbé, de couleur blanche à beige-vertâtre, en passant par le jaune. Ce calcaire est partout présent dans la région et constitue l'essentiel des matériaux de construction de la forteresse et de la ville. D'une manière générale, il a été massivement utilisé dans tout l'Anjou et la Touraine de l'époque romaine au 20^e siècle. Selon son origine géographique, on le dénomme *Tuffeau de Touraine, de Saumur ou de Bourré* ; son exploitation prend une plus grande envergure à partir du 15^e siècle et se retrouvera même jusqu'à Nantes ou Rennes.

Ce substrat a été identifié au cours des ouvertures effectuées lors du diagnostic. Lorsque qu'il a été rencontré, celui-ci prenait un aspect dégradé et en partie décalcifié. Le log 5, tranchée 1 a ainsi livré une petite nappe d'argile de décalcification orangée surmontant ce niveau de calcaire.

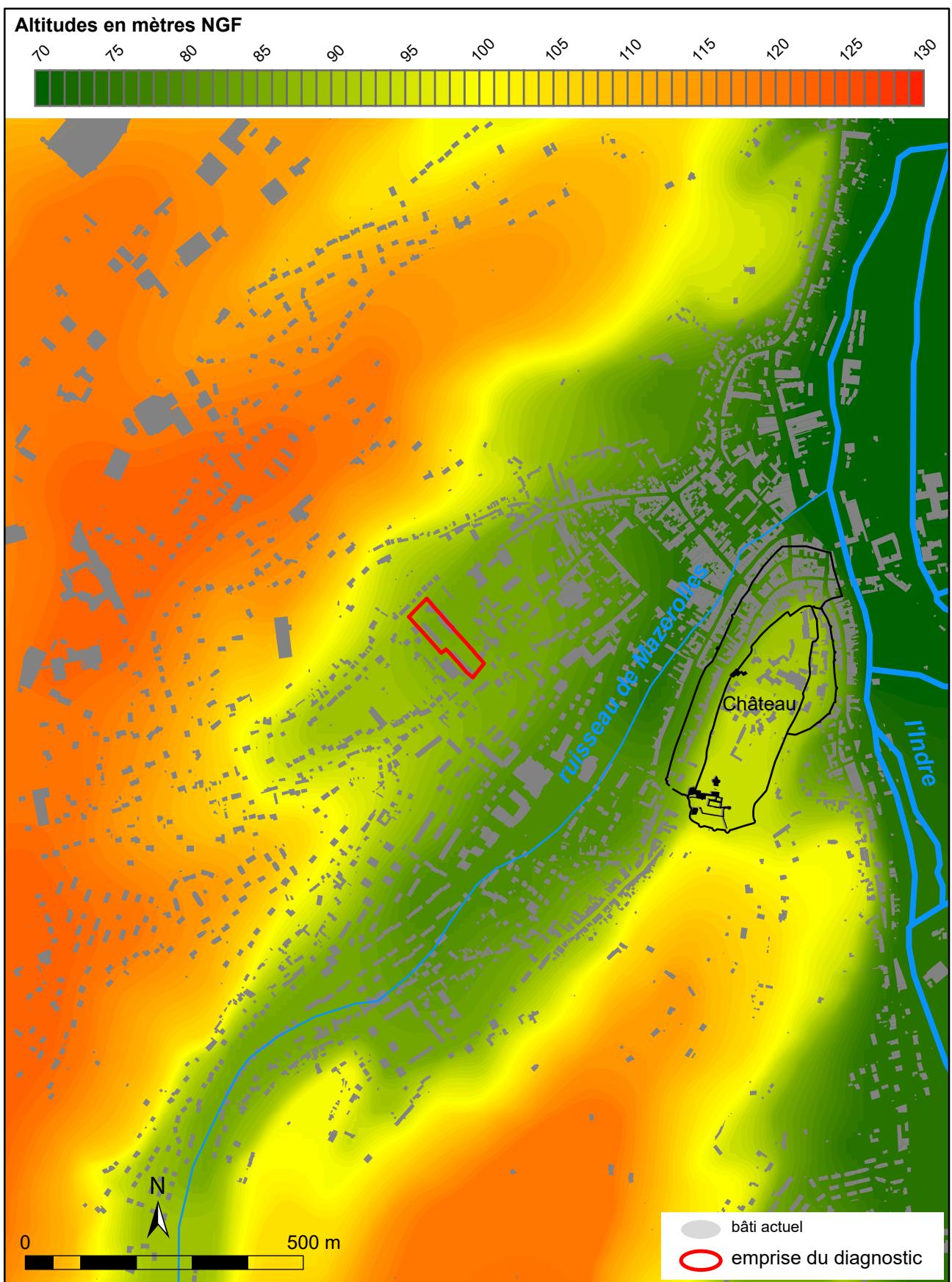


Figure 8 : Contexte topographique et hydrographique de l'opération

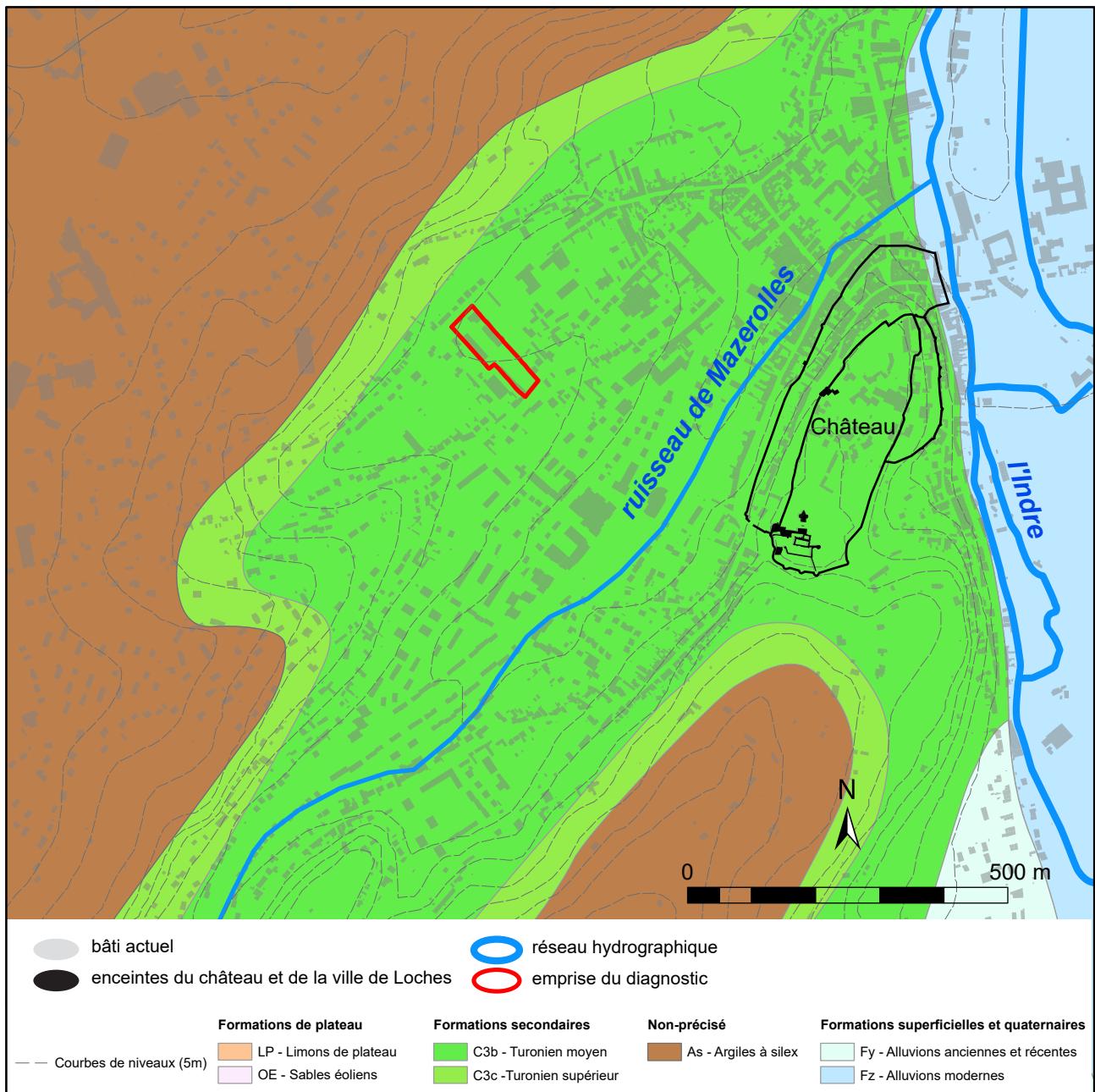


Figure 9 : Contexte géologique de l'opération (d'après la carte géologique de la France au 1/50 000 - carte de Loches, XIX-515)

1.5. CARTE ARCHÉOLOGIQUE ET CONTEXTE HISTORIQUE

En dehors du château et de la ville, les données de la base Patriarche relatives à la commune de Loches ne recensent actuellement qu'un seul site². Il s'agit de quatre piles encore en élévation d'un aqueduc gallo-romain, situées au lieu-dit « Contray », environ trois kilomètres au nord-est de la vieille ville (fig. 10). Cet aqueduc serait lié à l'alimentation en eau d'une *villa* dont les substructions ont été aperçues en prospections aériennes (Dubois 1975, Dubois 1979). Néanmoins, d'autres indices archéologiques, issus de prospections pédestres anciennes, sont mentionnés dans la bibliographie (Couderc 1987, Ranjard 1930). Des gisements de silex du Paléolithique sont notamment indiqués aux lieux-dits « Bordage » et « Fretay », et du Néolithique à « Mauvière », « Fosse-Courtoise », « Contray », « La Blanchardière » et « La Gaudinière »³. Aucun de ces sites supposés ne se trouve à proximité immédiate de notre opération.

Du point de vue de l'archéologie préventive, trois diagnostics ont eu lieu sur la commune de Loches. Ils ont été réalisés en 2004, 2006 et 2014 respectivement par Frédéric Champagne (Inrap), Matthieu Carlier (Inrap) et Pierre Papin (Champagne 2004, Carlier 2006, Papin 2014c). Ces trois opérations géographiquement proches, sont situées à quelques trois kilomètres au nord de la vieille ville, sur les pentes d'un petit vallon affluent de l'Indre. Sur les 25 ha diagnostiqués, on recense :

- Une occupation étendue du Néolithique moyen, dont les vestiges apparaissent dispersés en quatre « concentrations ». Deux apparaissent composées seulement de quelques grandes « fosses indéterminées ». En revanche, l'une d'entre elle est à livré un

ensemble de 18 trous de poteaux formant le plan d'un bâtiment de 15 mètres sur 10 mètres (Carlier 2008 : 28-44). Une autre zone d'apparition de vestiges du Néolithique Moyen est également apparue en 2014, composée de nappe de limons d'apparence non stratifiée comportant de nombreux tessons de céramique (Papin 2014c).

- Un bâtiment sur quatre poteaux daté de La Tène Finale, apparemment isolé (Champagne 2004).
- Une occupation diffuse de l'époque gallo-romaine (un fossé et une fosse, Carlier 2008).
- De multiples fossés parcellaires, dont une grande partie est datée de l'époque médiévale et/ou moderne.

Aucune prescription de fouille n'a été établie à l'issue de ces opérations.

Pour ce qui concerne la ville et la forteresse, l'histoire et l'archéologie nous enseignent leur origine très ancienne⁴. Des opérations au château ont récemment prouvé que l'éperon est occupé au moins dès le Néolithique Moyen 1, mais aussi durant le Néolithique Récent/Final et la Protohistoire récente (Papin 2017). Une agglomération secondaire antique est par ailleurs supposée sous la ville actuelle et l'occupation alto médiévale de la forteresse est désormais bien attestée (Hervé 2012, Papin 2018, à paraître). D'une part, les sources écrites du 6^e siècle mentionnent un *vicus*, doté d'un *castrum* dans lequel est fondée une église et auprès duquel s'installe un monastère⁵. D'autre part, en 2017, la découverte d'une portion de la fondation

² Le canton de Loches est l'un des rares canton de Touraine à n'avoir jamais fait l'objet d'une révision récente de la carte archéologique par les services de l'Etat. Même si le diagnostic s'est avéré totalement négatif, l'opération a été l'occasion de faire un point sur l'occupation médiévale et moderne de la périphérie de la ville (motif scientifique de la présente prescription). Ce travail n'avait jamais été réellement fait auparavant.

³ De ce dernier gisement proviendrait un polissoir (voir Couderc 1987).

⁴ Le Sadil mène, depuis 2008, de nombreuses opérations archéologiques préventives et programmées au château de Loches ayant largement contribué au renouvellement des connaissances. Voir Dufaÿ, Papin 2008 ; Papin Lacroix 2012 ; Papin (dir.) 2013, 2014a et b, 2015, 2016, 2017 et 2018 ; Papin, Riou, Pellerin 2015a et b et Riou, Papin 2016 et 2017.

⁵ Grégoire de Tours, *Historia Francorum*, X, 31, V et *Liber vitae patrum*, XVIII, 1. Voir Lorans 1996 : 36-37 et 90.

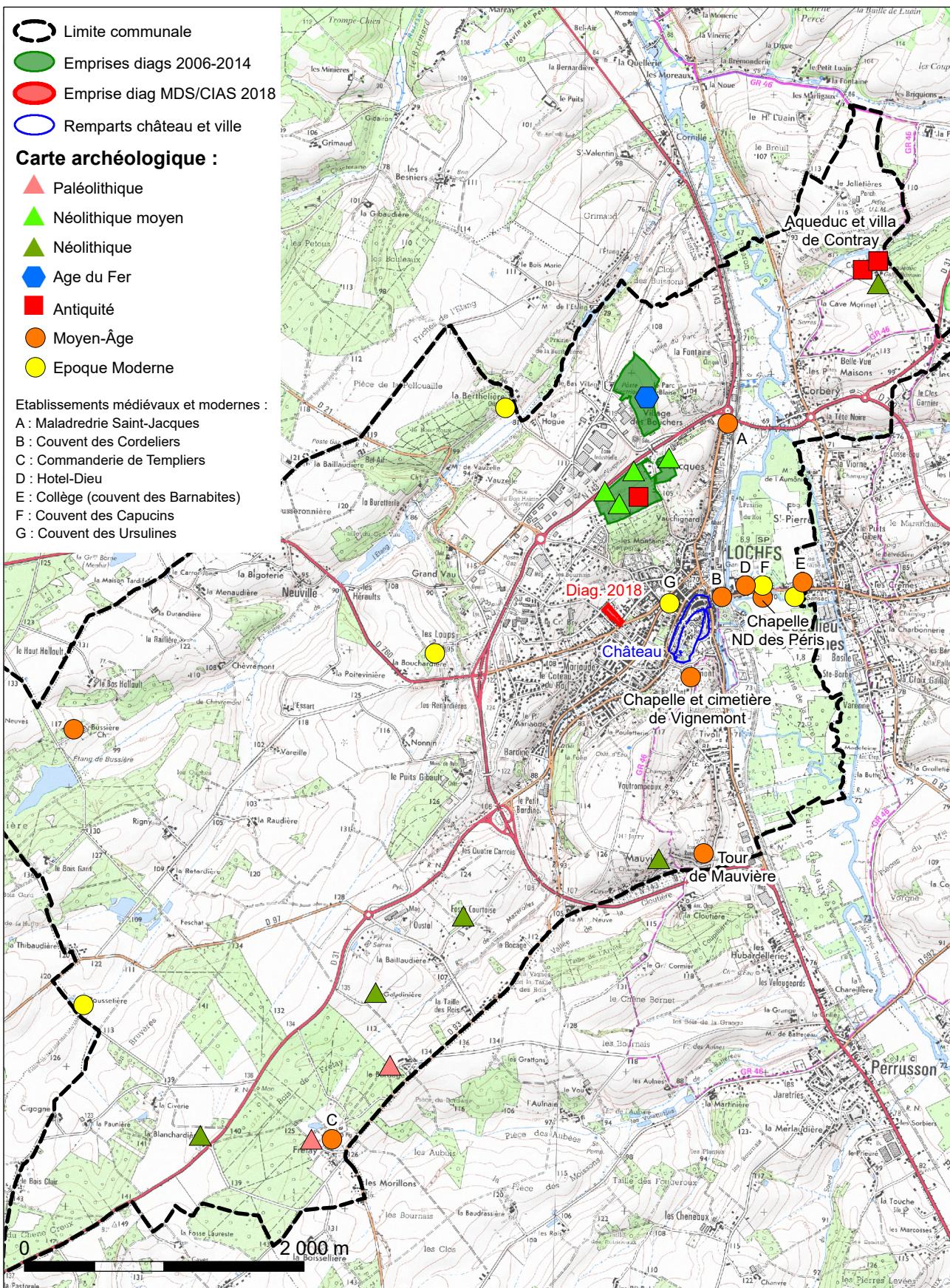


Figure 10 : Carte archéologique de la commune de Loches (Papin 2018)

d'un rempart en blocs grand appareil, édifié au V^e s., est venue confirmer l'existence de ce *castrum*.

La forteresse connaît une période de développement important sous l'égide des comtes d'Anjou, à partir du 10^e s., puis des rois Plantagenet. Du 11^e au début du 13^e s., le château va connaître une période de construction monumentale : tour maitresse, grande salle, collégiale, fortifications... Un second « âge d'or » du château intervient entre la fin du 14^e s. et le début du 16^e s., période durant laquelle les rois de France viendront régulièrement séjourner à Loches. Cette époque correspond également à d'importantes constructions dans la forteresse : nouveaux logis au nord, tour « neuve » au sud, barbacanes, Châtelet de la « porte royale »...

En parallèle, l'espace urbain connaît également un développement substantiel. La première enceinte urbaine, le fort Saint-Ours enserrant un prieuré-cure siège de l'unique paroisse de la ville de Loches, est édifiée durant la seconde moitié du 12^e s. au pied du front oriental du château. Charles VII accorde à la ville le droit de se doter d'une nouvelle enceinte en 1447, ce qui étend les limites de la ville fortifiée au nord et à l'ouest. Aux 15^e et 16^e s., l'espace *intra-muros* mais aussi les faubourgs qui se développent devant les portes, voient la construction de nombreuses maisons dont beaucoup sont encore en élévation⁶.

Au cours du Moyen Âge et durant l'époque Moderne, des établissements religieux viennent s'installer en périphérie de la ville (voir entre autres Hat 1878, Carré de Busserolles 1882, Ranjard 1930, Couderc 1987, Montoux 1974, Montoux 1985, Lesueur 1997). Dès le 12^e s., une chapelle est érigée immédiatement au sud du château sur le coteau de Vignemont⁷ et un cimetière s'y développe, certainement en raison de l'exiguïté du cimetière paroissial urbain situé autour de l'église Saint-Ours. Une maladrerie s'installe dès le 12^e s. au nord de la

ville autour d'une chapelle dédiée à Saint-Jacques⁸. C'est également au 12^e s. qu'une commanderie de Templiers s'établi au lieu-dit « Frétay », au sud du territoire communal⁹. Un couvent mendiant de Cordeliers est attesté dès le 13^e s.¹⁰, sur une île de l'Indre en face de la porte du même nom. On signalera également non loin, une chapelle, Notre-Dame du Perré (des Péris ou des Prairies), qui aurait été fondée à la fin 13^e s. sur les ponts de l'Indre suite à une inondation¹¹. Sur cette même route qui mène à Beaulieu, un collège¹² ainsi qu'un hôtel-Dieu¹³ sont fondés au 16^e s., puis, un couvent de Capucins en 1619¹⁴. La plupart de ces établissements sont représentés sur deux gravures de 1575 et 1699¹⁵, ainsi que sur le plan de Lhuillier du milieu du 18^e s. ([fig. 11, 12 et 13](#)). Un couvent d'Ursulines est également fondé en 1627, à l'ouest de la ville¹⁶ ([fig. 14](#)). En 1790, le couvent est abandonné. La Gendarmerie réoccupe alors les lieux et l'ancienne chapelle est transformée en écuries. En 1794, la ville cherche un emplacement pour un nouveau cimetière. La mairie achète à cette fin l'ancien « jardin des Ursulines ». En 1808 une nouvelle paroisse est fondée à Loches,

⁸ Il ne reste pratiquement plus rien de cet établissement en grande partie détruit au 18^e s. André Montoux indique malgré tout qu'un morceau d'un des murs de cette chapelle existe encore, conservé dans un mur de clôture situé dans des parcelles privées (Montoux 1974 : 101-102, une photo est alors publiée). On ignore ce qu'il en est aujourd'hui.

⁹ Les bâtiments actuels sont modernes, mais il resterait quelques vestiges de la chapelle d'origine.

¹⁰ L'essentiel des bâtiments conservés datent d'une reconstruction du 18^e s. Il resterait quelques arcades d'un cloître médiéval (Montoux 1985 : 88). Sur la fondation, voir Lesueur 1997 : 18.

¹¹ Le bâti actuel de cette minuscule chapelle serait sur la base d'une reconstruction du 15^e s., mais aligné et restauré au 19^e s. (Carré de Busserolles 1880 : 100). Elle est en tout cas, représentée dès 1575 sur la gravure de Belforest.

¹² A l'emplacement de l'actuel centre municipal Maurice Aquilon. Cédé aux Barnabites au 17^e s., l'essentiel des bâtiments datent de la fin du 18^e s.

¹³ A l'emplacement de l'actuel hôpital de Loches, les bâtiments conservés seraient du 17^e s. (Montoux 1985 : 90).

¹⁴ A l'emplacement de l'actuelle sous-préfecture.

¹⁵ Gravure de Belforest, *Cosmographie universelle de tout le monde... etc.*, 1575, Bnf. Gravure de Gaignière, 1699, Bnf. Disponibles sur *Gallica*.

¹⁶ Place de Verdun actuelle, voir Hat 1878 : 230-232.

⁶ Même si quelques maisons parmi les plus remarquables sont évoquées dans la bibliographie généraliste et/ou ont fait l'objet d'une fiche dans la base Mérimée du ministère de la culture, on déplore l'absence d'un inventaire satisfaisant du bâti médiéval et moderne sur la ville de Loches et ses anciens faubourgs.

⁷ Chapelle encore totalement en élévation, seulement inscrite aux MH (1944), propriété de la ville.



Figure 11 : Gravure de Belforest - 1575 - Bnf



Figure 12 : Gravure de Gaignière - 1699 - Bnf

dédiée à Saint-Antoine. L'ancienne chapelle des Ursulines, jugée « incommode », est laissée aux gendarmes. On utilise les bâtiments conventuels (ancien réfectoire, avec dortoir au premier étage) pour y aménager la nouvelle église Saint-Antoine, consacrée en 1814. En 1845, le jardin des Ursulines, qui avait été converti en cimetière depuis 1794, est abandonné pour être transféré dans le cimetière actuel. La mairie transforme la place en champs de

foire et y installe le palais de justice. L'actuel palais a été édifié entre 1859 et 1866.

Enfin, signalons l'existence, dans le territoire communal en dehors de la ville, de nombreuses demeures aristocratiques remontant pour certaines à la fin du Moyen-Âge, plus ou moins décrites dans la bibliographie généraliste (Carré de Busserolles 1882, Ranjard 1930, Montoux 1974 et 1985, Couderc 1987). On signalera en particulier une tour

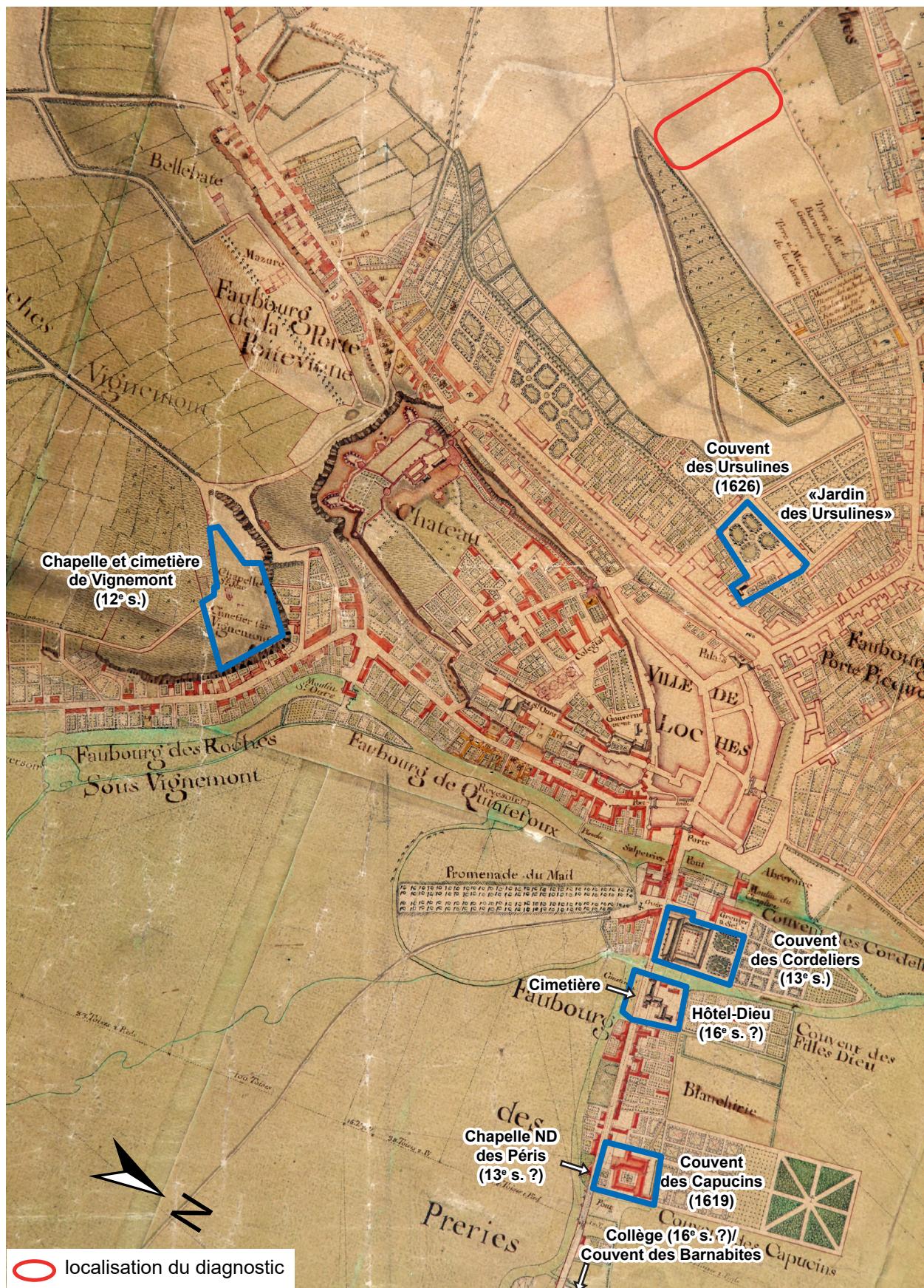


Figure 13 : Plan de Lhuillier de la Serre - 1751-1756 - Médiathèque de Loches - cliché : Caméra Club Lochois.

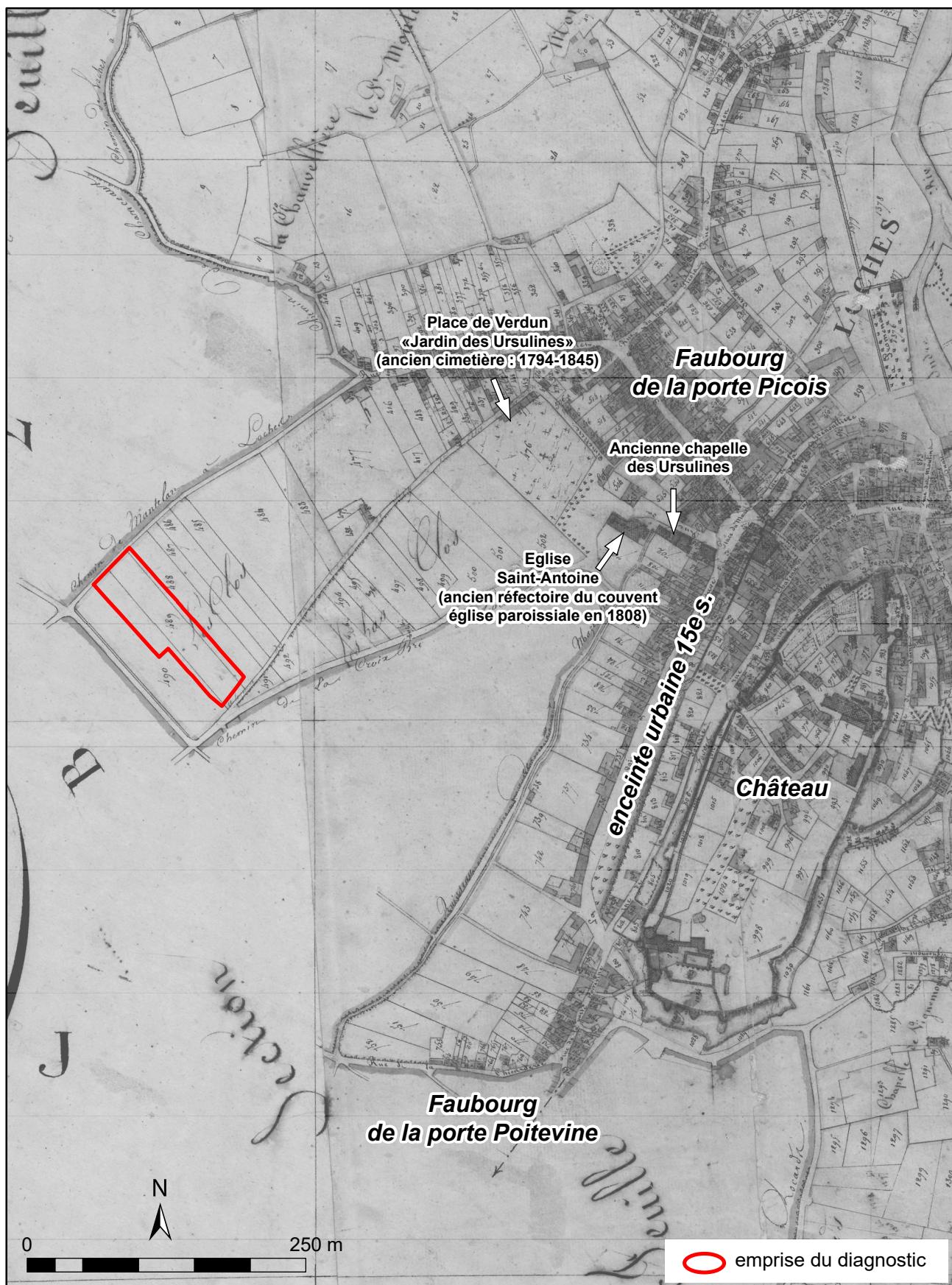


Figure 14 : cadastre de 1826, section C, feuille 1 (ADIL 3P2/132 cote 6NUM10/132/006)

quadrangulaire ruinée au lieu-dit « Mauvière »¹⁷, datée approximativement du 14^e s., mais dont le fief est mentionné dès le 11^e s. On peut évoquer aussi les « chateaux » de la Berthelière, de la Bouchardière, de Bussière, de la Rousselière, ou encore le très beau manoir Renaissance de Sansac, en limite avec la commune de Beaulieu.

En dépit de la proximité de l'emprise du présent diagnostic avec la vieille ville de Loches et l'ancien couvent des Ursulines, situés à moins de 400 m, l'ensemble de représentations iconographiques anciennes indiquent que l'espace concerné par l'opération est voué à des activités agricoles. C'est le cas notamment pour le plan de Lhuillier du milieu du 18^e s., le plus ancien conservé pour Loches (fig. 13), ainsi que sur le cadastre de 1826 (fig. 14).

¹⁷ Classé MH en 1926

2. RÉSULTATS

L'opération de diagnostic objet du présent rapport s'est révélée complètement négative (fig. 15). Les tranchées effectuées n'ont, en effet, livré aucun fait archéologique. Elles ont, par ailleurs, globalement confirmé le très fort degré de remblaiement d'une grande partie des parcelles concernées par le projet, en particulier vers le nord-ouest.

De fait, seules les tranchées 1 et 2 ont réellement atteint le substrat calcaire du Turonien (fig. 16, 17). A l'extrême sud-est (log 7, tranchée 2), celui-ci se trouve même immédiatement sous le sol actuel, à moins de 10 cm, sous une mince couche d'un remblais récent. Vers le nord-ouest, les couches de remblais se font de plus en plus importantes. Dans le log 6, tranchée 1, le substrat a été rencontré à

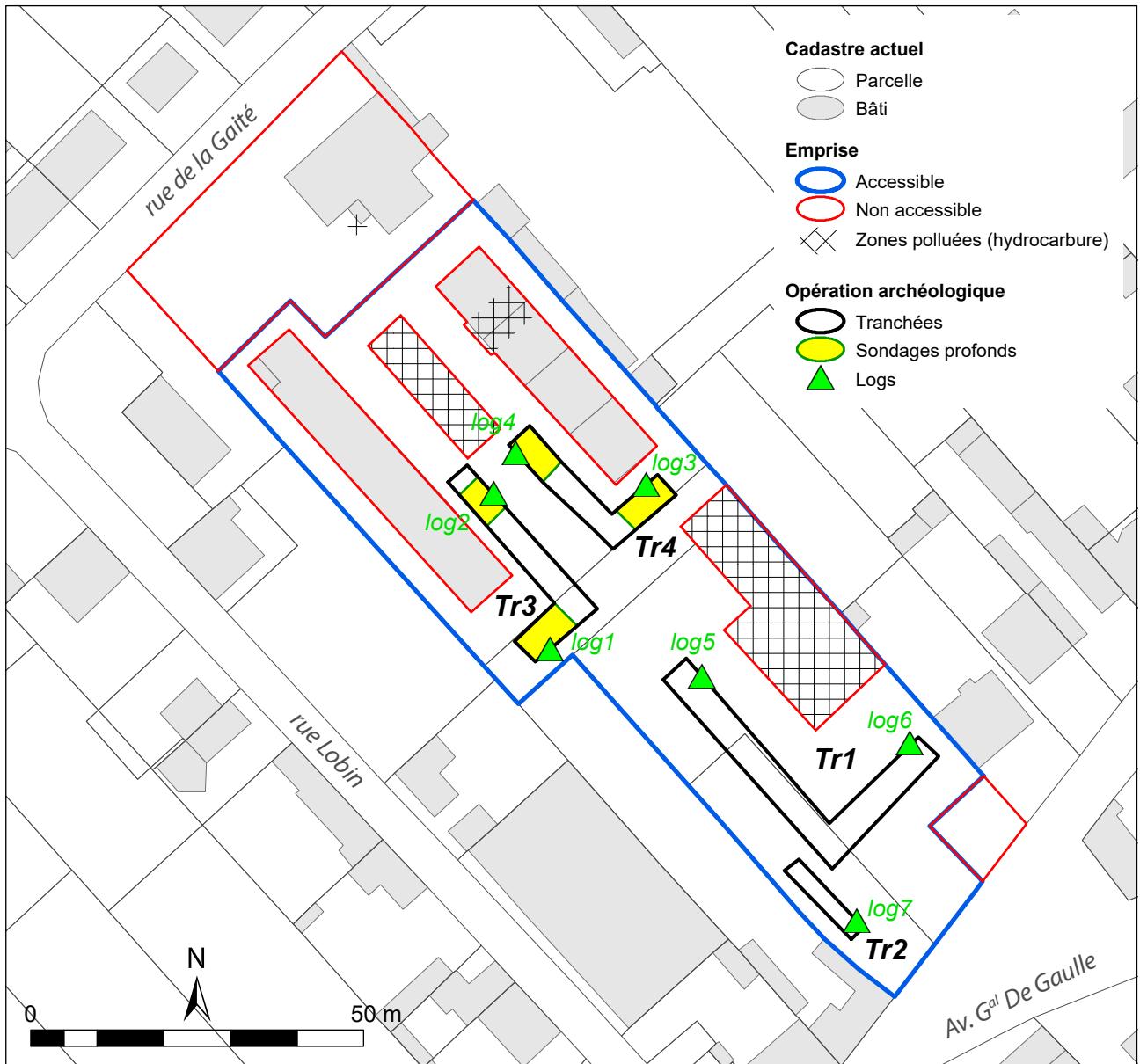


Figure 15 : Plan général de l'opération

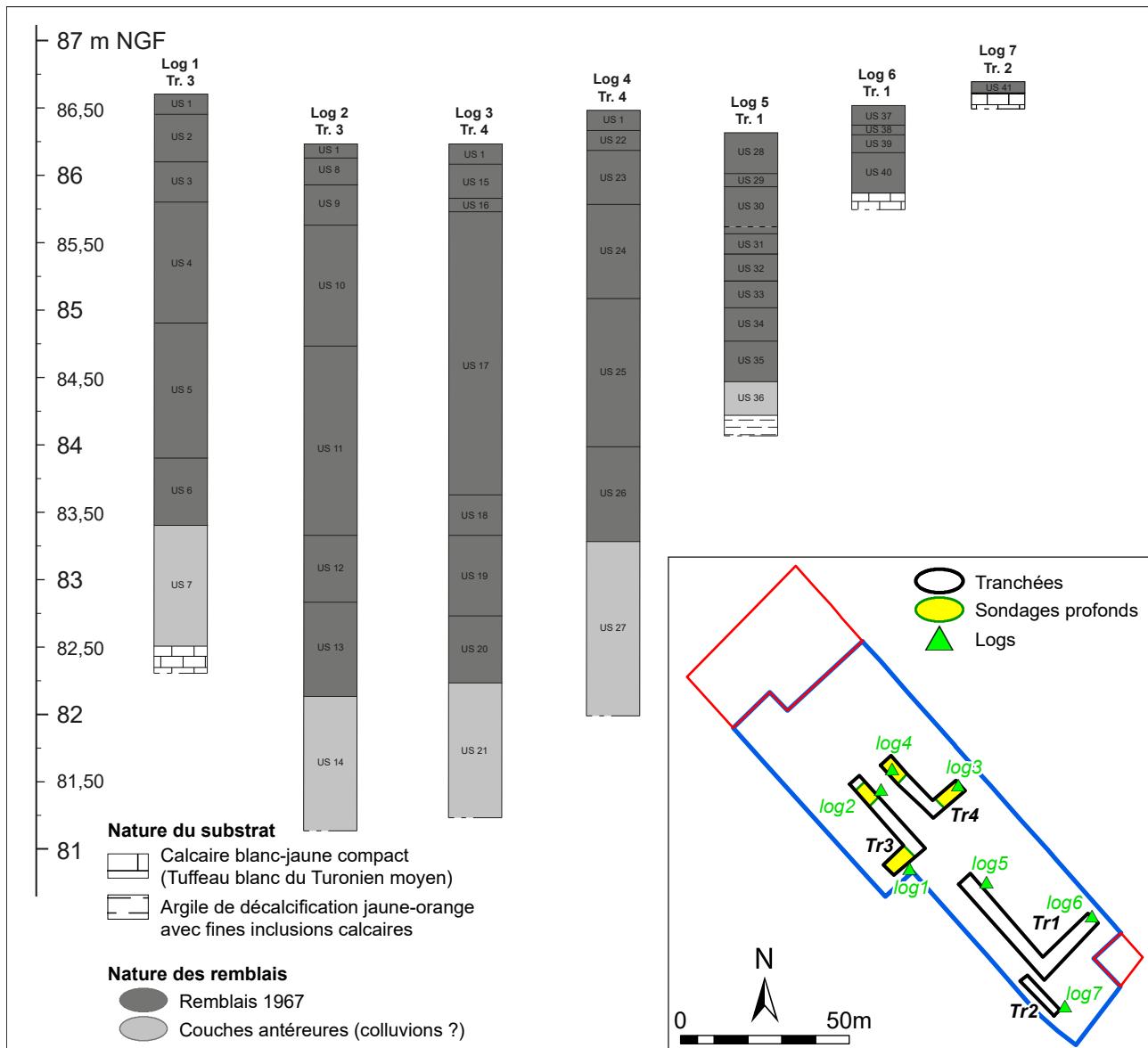


Figure 16 : Planche des logs stratigraphiques relevés

25 cm, puis à 2,10 m au log 5 de la même tranchée (**fig. 18, 19**). Le substrat plonge ensuite très fortement puisqu'il n'apparaît qu'à 4,10 m dans le log 1 de la tranchée 3. Il n'a pas été atteint dans le reste des sondages profonds effectués au nord et à l'ouest, qui ont été menés entre 4,50 et 5 m de profondeur.

Les résultats confirment donc la présence d'un fort remblaiement très récents, attribuables à l'installation du centre routier dans les années 1960, et destiné à rendre horizontale toute la zone allant de l'Avenue du Général De Gaulle à la rue de la Gaité. La plupart des remblais rencontrés ont été apportés

massivement, avec des matériaux « tout-venant », plus ou moins compacts, chargés en pierres, et contenant souvent des fragments de briques, tuiles, plastiques et ferrailles. Par ailleurs, dans les logs 2 (tranchée 3) et 3 (tranchée 4), à proximité des cuves encore en place et des anciens hangars du centre routier, ces remblais se sont avérés pollués sur une très grande profondeur (couleur noirâtre et odeurs caractéristiques d'épandages d'hydrocarbure).

Toutefois, des niveaux plus anciens ont bien été aperçus, piégés sous ces remblais récents. Il s'agit de limons bruns, mieux structurés et compacts, assez homogènes et contenant de rares graviers calcaire.



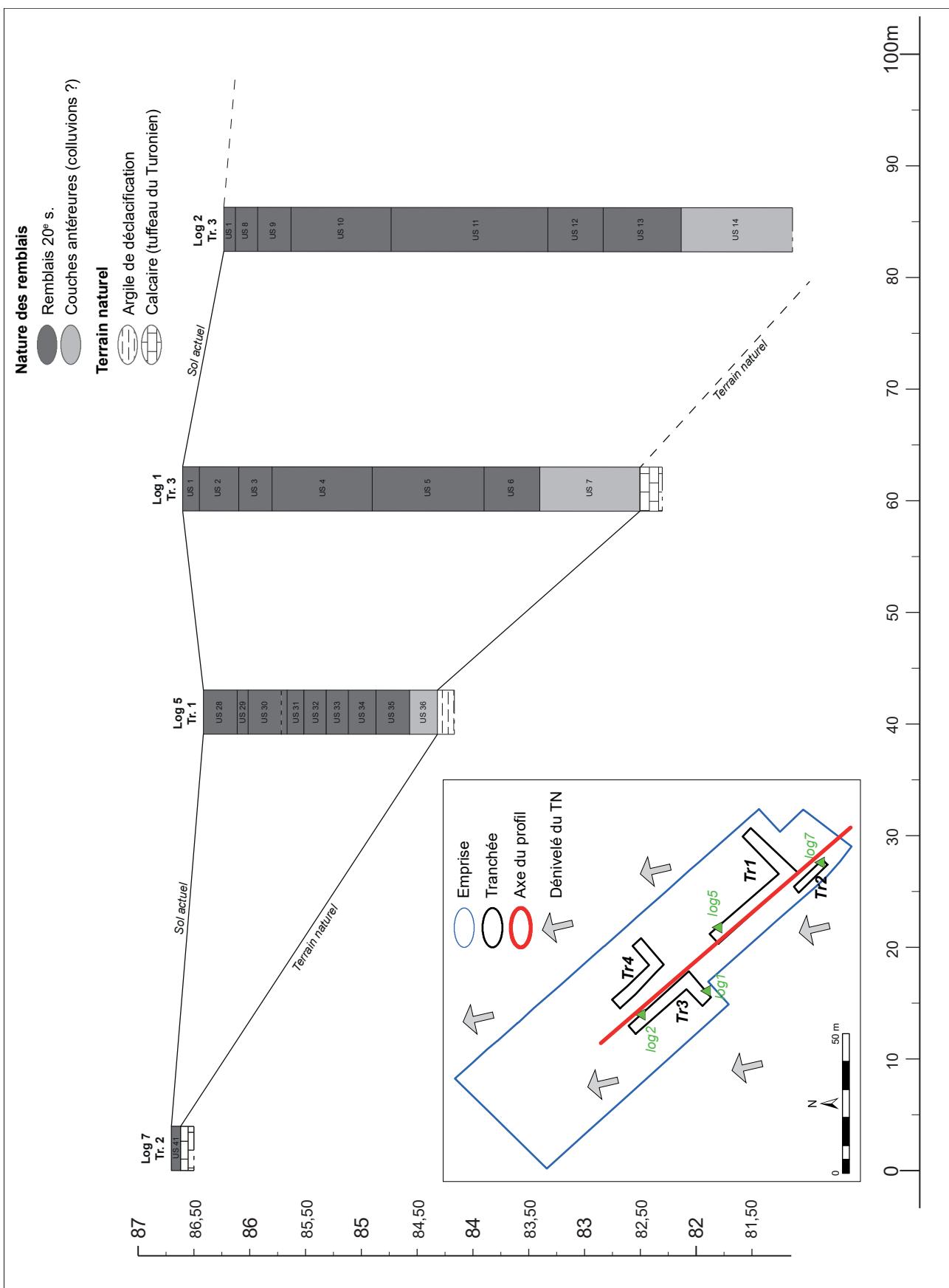
Figure 17 : Planche de photographies des logs relevés

Ces niveaux sont absents au sud-est, ou le calcaire semble raclé (tranchée 1, log 6 et tranchée 2, log 7). Ils apparaissent progressivement et sont présents sur 25 cm de hauteur au milieu de l'emprise (log 5, tranchée 1, US 36). Plus bas dans la pente, il atteint 80 cm avant de rencontrer le calcaire (log 1, tranchée 3, US 7). Dans les autres logs vers le nord-ouest, ces couches ont été également vues et leur épaisseur dépasse le mètre de hauteur (tranchée 3, log2 : US 14 ; tranchée 4 log 3 et 4 : US21 et 27).

Il est vraisemblable que ces niveaux de limons plus homogènes soient le résultat d'un colluvionnement ancien, en lien avec l'activité du petit vallon dont le talweg s'écoule au nord de l'emprise (cf. *supra* contexte topographique). Hormis quelques charbons et inclusions de terre cuite, prouvant leur caractère anthropisé, aucun mobilier n'a été aperçu dans ces niveaux.



Figure 18 : Vue générale de la tranchée 1 : augmentation progressive de l'épaisseur des remblais du 20^e s. vers le Nord-Ouest



CONCLUSION

Le diagnostic effectué au 24 bis Avenue du Général de Gaulle s'est avéré négatif. La présence d'une forte pente naturelle, dont le niveau a été « horizontalisé » dans les années 1960, a provoqué un très fort remblaiement d'une grande partie de l'emprise concernée par l'aménagement. Ce remblaiement est quasi nul au sud-est et atteint plus de 5 m vers le nord-ouest. Dans ce secteur il surmonte vraisemblablement des niveaux de colluvionnement plus anciens qui atteignent

plus d'un mètre de hauteur, liés à la présence d'un vallon s'écoulant au nord de l'emprise. Néanmoins, dans les tranchées ouvertes, aucune structure archéologique ni aucun mobilier ancien n'a été rencontré. L'opération n'a pas donc révélé d'occupation en lien avec la périphérie de la ville médiévale et moderne. Cependant, elle aura été l'occasion de faire une actualisation du contexte historique et archéologique de son environnement, en particulier en terme de topographie religieuse.

BIBLIOGRAPHIE

Carlier 2006 : CARLIER (M.) (DIR.) – *Loches (Indre-et-Loire)*, « *Les Rabines* ». *Rapport Final d'opération de diagnostic archéologique*, Tours, Inrap, Orléans, SRA Centre, 2006 : 81 p.

Champagne 2004 : CHAMPAGNE (F.) – *Loches (Indre-et-Loire)*, « *Le Parc Saint-Blaise* » et « *Le Village des Bouchers* ». *Rapport Final d'opération de diagnostic archéologique*, Tours, Inrap, Orléans, SRA Centre, 2004 : 21 p.

Carré de Busserolles (J.-X.) 1882 : CARRÉ DE BUSSEROLLES (J.-X.) - *Dictionnaire géographique, historique et biographique d'Indre-et-Loire et de l'ancienne province de Touraine*, Tome 4. Mémoires de la Société archéologique de Touraine, t. XXX, Tours, 1882 : 430 p.

Couderc 1987 : COUDERC (J.-M.) (DIR.) – *Dictionnaire des communes de Touraine*, CLD, Chambray-les-Tours, 1987, 927 p.

Dubois 1975 : DUBOIS (J.) – Présentation de quelques photographies aériennes, *Bulletin de la Société Archéologique de Touraine*, t. 37, 1975, p 509-514.

Dubois 1979 : DUBOIS (J.) – Archéologie aériennes, prospections, *Bulletin de la Société Archéologique de Touraine*, t. 39, 1979, p. 63-73.

Dufaÿ, Papin 2008 : DUFAÿ (B.), PAPIN (P.) – *Forteresse de Loches (37). La tour du Martelet, le front ouest*. Rapport d'opération archéologique, Conseil général d'Indre-et-Loire, SRA Centre, Orléans, SADIL, 53 p. + pl.

Hat 1878 : Hat (Abbé E.) – Histoire de la ville de Loches, « *Le livre d'Histoire* », réédition 2002, 334 p.

Hervé 2012 : HERVÉ (C.) – « *Les agglomérations secondaires de la civitas turonorum* », in Criblelier, Ferdière 2012 - *Agglomérations secondaires antiques en région Centre. Actes de la table ronde d'Orléans*, 42^e supplément à la Revue Archéologique de la Région Centre, FERACF, p. 27-48.

Lesueur 1997 : LESUEUR (K.) - *Recherches sur la topographie et la morphologie de la ville de Loches*, mémoire de maîtrise sous la direction de E. Lorans et H. Galinié, Université de Tours, 111 p.

Lorans 1996 : LORANS (E.) – *Le Lochois du haut Moyen-Âge au XIII^e siècle. Territoires, habitats et paysages*, Publication de l'Université de Tours, Tours, 1996 : 290 p.

Montoux 1974 : MONTOUX (A.) – *Vieux logis de Touraine*, 1^{re} série, C.L.D, Chambray-Lès-Tours, 240 p.

Montoux 1989 : MONTOUX (A.) – *Loches et Beaulieu-Lès-Loches*, C.L.D, Chambray-Lès-Tours, 144 p.

Papin, Lacroix 2013 : PAPIN (P.), LACROIX (M.-C.) – *Loches (37132). Le château. Rapport de sauvetage urgent suite à la construction d'une piste pour personnes à mobilité réduite*, Conseil général d'Indre-et-Loire, SRA Centre, Orléans, 2013, 73 p.

Papin 2014a : PAPIN (P.) – *Loches. Première campagne de fouilles sur la forteresse*. Rapport de sondages archéologiques. SRA Centre, Orléans, 2014, 258 p.

Papin 2014b : PAPIN (P.) – *Loches. Le Château, parc Baschet*. Rapport de sauvetage urgent. SRA Centre, Orléans, 2014, 35 p.

Papin 2014c : PAPIN (P.) (DIR.) – *Loches. Indre-et-Loire. « La Vallée du Parc »*. Rapport de diagnostic archéologique archéologiques. SRA Centre, Orléans, 2014, 258 p.

Papin 2015 : PAPIN (P.) – *Loches. Deuxième campagne de fouilles sur la forteresse.* Rapport de fouilles archéologiques programmées. CD37, Tours ; SRA Centre, Orléans, janvier 2015, 220 p.

Papin 2016 : PAPIN (P.) – *Loches. Troisième campagne de fouilles sur la forteresse.* Rapport de fouilles archéologiques programmées. CD37, Tours ; SRA Centre, Orléans, janvier 2015, 3 vol.

Papin, Pellerin, Riou, à paraître : PAPIN (P.), PELLERIN (K.), RIOU (S.) – *Loches. Le Donjon. Sondages archéologiques dans la tour maitresse,* Rapport de diagnostic archéologiques, SADIL, SRA Centre, Orléans.

Papin, Pellerin, Riou, à paraître : PAPIN (P.), PELLERIN (K.), RIOU (S.) – *Loches. Le Donjon. Sondages archéologiques dans la tour dite « Louis XI »,* Rapport de diagnostic archéologiques, SADIL, SRA Centre, Orléans.

Riou, Papin 2016 : Riou (S.), PAPIN (P.) – *Loches (37), le Château. Dévégétalisation d'une portion du rempart ouest.* Rapport de diagnostic archéologique. CD37, Tours ; SRA Centre, Orléans, juin 2016 : 85 p.

Riou, Papin 2017 : Riou (S.), PAPIN (P.) – *Loches (37), le Château. Dévégétalisation d'une portion du rempart nord-ouest, tranche 2.* Rapport de diagnostic archéologique. CD37, Tours ; SRA Centre, Orléans, 116 p.

LISTE DES ILLUSTRATIONS

Figure 1 : Localisation du site sur la carte topographique au 1 / 250 000 ^e (© IGN France Raster)	8
Figure 2 : Localisation du site sur une carte IGN au 1 / 25 000 ^e (© IGN Paris - Scan 25, 2005 - Autorisation de reproduction n° 2006/CUDC/0186)	9
Figure 3 : Emprise du diagnostic sur le fond cadastral, carroyage principal Lambert 93 CC47 (sources : Direction générale des Impôts)	10
Figure 4 : Plan des principales contraintes de l'opération	28
Figure 5 : Vue de la parcelle AX511 : au premier plan, la zone dépolluée avant l'intervention (anciennes cuves) ; à droite, on constate la pente du terrain environnant et la situation en remblai des parcelles prescrites.	29
Figure 6 : Vue de la parcelle AX10 avec locaux de l'ancien centre routier installé en 1967	29
Figure 7 : Vue de la parcelle AX511 : à droite l'arbre classé	30
Figure 8 : Contexte topographique et hydrographique de l'opération	32
Figure 9 : Contexte géologique de l'opération (d'après la carte géologique de la France au 1/50 000 - carte de Loches, XIX-515)	33
Figure 10 : Carte archéologique de la commune de Loches (Papin 2018)	35
Figure 11 : Gravure de Belforest - 1575 - Bnf	37
Figure 12 : Gravure de Gaignière - 1699 - Bnf	37
Figure 13 : Plan de Lhuillier de la Serre - 1751-1756 - Médiathèque de Loches - cliché : Caméra Club Lochois.	38
Figure 14 : cadastre de 1826, section C, feuille 1 (ADIL 3P2/132 cote 6NUM10/132/006)	39
Figure 15 : Plan général de l'opération	41
Figure 16 : Planche des logs stratigraphiques relevés	42
Figure 17 : Planche de photographies des logs relevés	43
Figure 18 : Vue générale de la tranchée 1 : augmentation progressive de l'épaisseur des remblais du 20 ^e s. vers le Nord-Ouest	44
Figure 19 : Profil restitué de la zone diagnostiquée	45

III.

INVENTAIRES

N° US	N° tranchee	Parcelle	type US	type action	description physique	interprétation
1	3	AX10	Sol	Occupation	Enrobé noir bleuté avec préparation graviers bleus	Sol goudronné
2	3	AX10	Remblai	Construction	Calcaire pulvérulent blanc-jaune homogène et compacté	remblai de préparation de sol
3	3	AX10	Remblai	Construction	Sable brun-rouge et poches d'argile brun-noir. Hétérogène et meuble	Remblai intermédiaire
4	3	AX10	Remblai	Construction	Limon argileux brun contenant des poches de graviers et des cailloux calcaires. Hétérogène et assez compact	Remblai massif intermédiaire.
5	3	AX10	Remblai	Construction	Sédiment argilo-sableux jaune contenant énormément de cailloux calcaires. Hétérogène et meuble	Remblai massif intermédiaire
6	3	AX10	Remblai	Occupation	Sédiment argilo-sableux brun contenant quelques briques, cailloux calcaires et ardoises fines. Homogène et compact	Remblai primaire.
7	3	AX10	Couche d'occupation	Occupation	Sédiment argilo-sableux brun clair. Homogène et compact	Ancienne terre agricole?
8	3	AX10	Remblai	Construction	Calcaire pulvérulent blanc-rose. homogène et compacté	remblai de préparation de sol
9	3	AX10	Remblai	Construction	Argile verte contenant des cailloux calcaires ainsi que des poches d'argile orange. Très hétérogène et compact.	Remblai intermédiaire
10	3	AX10	Remblai	Construction	Argile noire contenant de nombreux graviers et des hydrocarbures.	Remblai pollué
11	3	AX10	Remblai	Construction	Argile gris-orangé avec poches grise d'hydrocarbures. Hétérogène et compact	Remblai pollué
12	3	AX10	Remblai	Construction	Argile grise claire avec effluves d'hydrocarbures. Homogène et compact	Remblai pollué
13	3	AX10	Remblai	Construction	Argile grise foncée avec effluves d'hydrocarbures. Homogène et compact	Remblai pollué
14	3	AX10	Remblai	Construction	Argile gris-vert avec effluves d'hydrocarbures, contenant queques fins cailloux calcaires. Homogène et compact	Remblai pollué
15	4	AX10	Remblai	Construction	Calcaire pulvérulent blanc-jaune homogène et compacté	remblai de préparation de sol
16	4	AX10	Remblai	Construction	Sable rose et poches d'argile grise avec quelques cailloux calcaires. Hétérogène et meuble	Remblai intermédiaire
17	4	AX10	Remblai	Construction	Sédiment argilo-sableux jaune contenant énormément de cailloux calcaires. Hétérogène et meuble	Remblai massif intermédiaire

N° US	N° tranchee	Parcelle	type US	type action	description physique	interprétation
18	4	AX10	Remblai	Construction	Litages d'argile brun-noir et de calcaire pulvérulent blanc-jaune. Hétérogène et peu compact	Remblai intermédiaire
19	4	AX10	Remblai	Construction	Calcaire pulvérulent pris dans une matrice de limon et éitable gris. Assez hétérogène et meuble	Remblai intermédiaire
20	4	AX10	Remblai	Occupation	Sédiment argilo-sableux brun contenant quelques briques, cailloux calcaires et ardoises fines. Homogène et compact	Remblai primaire.
21	4	AX10	Couche d'occupation	Occupation	Sédiment argilo-sableux brun clair. Homogène et compact	Ancienne terre agricole?
22	4	AX10	Remblai	Construction	Graviers blanc-jaune compactés	Préparation du sol goudronné
23	4	AX10	Remblai	Construction	Argile verte contenant des cailloux calcaires ainsi que des poches d'argile orange. Très hétérogène et compact.	Remblai intermédiaire
24	4	AX10	Remblai	Construction	Argile noire contenant de nombreux graviers et des hydrocarbures.	Remblai pollué
25	4	AX10	Remblai	Construction	Argile gris-orange avec poches grise d'hydrocarbures. Hétérogène et compact	Remblai pollué
26	4	AX10	Remblai	Démolition	Couche de démolition de bâtiments récents comprenant de gros blocs calcaires, du métal, du bois, pris dans une matrice limono-argileuse brun-clair (traces d'hydrocarbures). Très hétérogène et assez compact	Remblai pollué
27	4	AX10	Remblai	Construction	Argile grise foncée avec effluves d'hydrocarbures. Homogène et compact	Remblai pollué
28	1	AX9	Remblai	Construction	Calcaire pilé contenant de nombreuses poches d'argile orange ainsi que des fragments de carrelages modernes, de briques. Très hétérogène et meuble	Remblai terminal
29	1	AX9	Remblai	Construction	Argile sableuse noire emplie d'hydrocarbures. Homogène et meuble	Remblai pollué
30	1	AX9	Remblai	Construction	Limon argileux brun-noir contenant de nombreux fragments de briques modernes, élément ferreux, avec un fond de couche noir pollué. Très hétérogène et meuble	Remblai pollué
31	1	AX9	Remblai	Construction	Sable orange homogène et meuble	Remblai intermédiaire
32	1	AX9	Remblai	Construction	Calcaire blanc-jaune pulvérulent contenant quelques cailloux calcaires. Homogène et meuble	Remblai intermédiaire

N° US	N° tranchee	Parcelle	type US	type action	description physique	interprétation
33	1	AX9	Remblai	Construction	Argile sableuse noire emplie d'hydrocarbures. Homogène et meuble	Remblai pollué
34	1	AX9	Remblai	Construction	Argile grise claire légèrement bleutée contenant des inclusions calcaires et des fragments de briques modernes. Hétérogène et assez compacte	Remblai intermédiaire
35	1	AX9	Remblai	Construction	Litages de calcaire concassé, de limon gris et de sable jaune, parsemés de cailloux calcaires. Hétérogène et assez compacte	Remblai intermédiaire
36	1	AX9	Couche d'occupation	Occupation	Sédiment argilo-sableux brun clair. Homogène et compact	Ancienne terre agricole?
37	1	AX511	Remblai	Construction	Calcaire et limon argileux gris compacté contenant de nombreux graviers. Homogène et compact	Remblai
38	1	AX511	Remblai	Construction	Sable jaune contenant de nombreux graviers. Homogène et meuble	Remblai intermédiaire
39	1	AX511	Remblai	Construction	Calcaire compacté blanc-jaune. Homogène	Remblai intermédiaire
40	1	AX511	Remblai	Construction	Limon argileux brun foncé contenant de nombreux cailloux , graviers calcaires et TCA moderne. Homogène et compact	Remblai intermédiaire
41	2	AX9	Remblai	Construction	Limon brun-noir contenant quelques fragments de TCA moderne, plastique et ferrailles, et peu d'inclusions calcaires. Homogène et assez meuble.	Remblai

Lot n° 1 *Vues générales*

56



Lot n° 2 *Logs*





Photo 25
Vue du log 7 (partie S-E de
la Tr.2) - (Papin Pierre)

Documentation numérique

- 1 DVD joint comprenant le fichier d'assemblage du rapport au format pdf.

Fichiers numériques présents sur le serveur du Sadil :

- 1 dossier de PAO du rapport contenant les documents mis en page (formats indb, indd et pdf) accompagnés des fichiers d'illustrations liés (formats : .xls, .jpg, .ai, .pdf)
- 1 géodatagase contenant les données SIG de l'intervention (Esri)
- 1 dossier de données planimétrique de l'intervention au format shape (.shp)
- 1 dossier avec les données raster géoréférencées dans le cadre de l'opération (Cadastre napoléonien, plan des zones polluées, des sondages géotechniques...)
- 1 dossier avec les tableau des levées topographiques (.xls)
- 1 dossier avec les photographies numériques (.jpg)
- 1 dossier avec le texte du rapport (.doc) et ses illustrations (.jpg, .ai, .xls)
- 1 base de données avec les données des inventaires (.fp7)
- 1 dossier avec les inventaires sous forme de tableaux (.xls) ou de listings (.pdf)
- 1 dossier avec les documents administratifs relatifs à l'intervention (.doc et .pdf)

Documentation écrite

Une chemise cartonnée A4 conservée à la documentation du Sadil comprenant :

- la documentation administrative : Prescription, attribution, désignation du responsable, convention, PV de début et de fin d'opération...
- 4 feuillets d'enregistrement de terrain



VAL TOURAINE HABITAT

LOCHES (37)

**MAISON SOLIDARITE/CIAS/6 STUDIOS
AV GENERAL DE GAULLE/RUE DE LA GAITE**

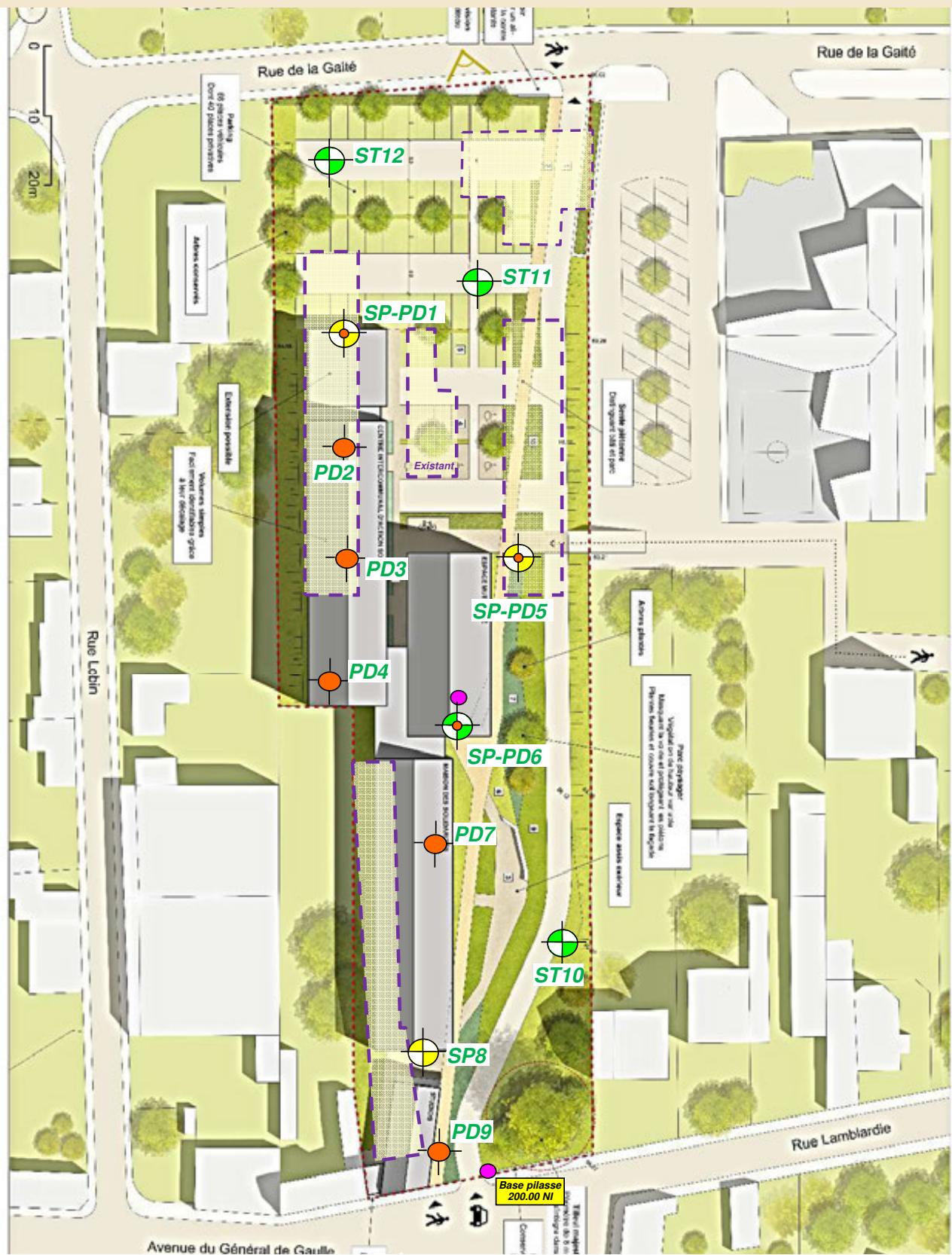
Etude Géotechnique de Conception G2 Phase AVP

Réf. Dossier : 17.071.A.EG

Date : 6/06/2017

SOGÉO expert

rue Jacques Babinet - Zone i parc - B.P. 90017 - 86131 JAUNAY-CLAN CEDEX
Tél. : 05 49 37 92 86 - Fax : 05 49 37 86 51
E-mail : contact@sogeo-expert.com



Légende

-  *Sondage pressiométrique*
 -  *Sondage tarière*
 -  *Pénétromètre*

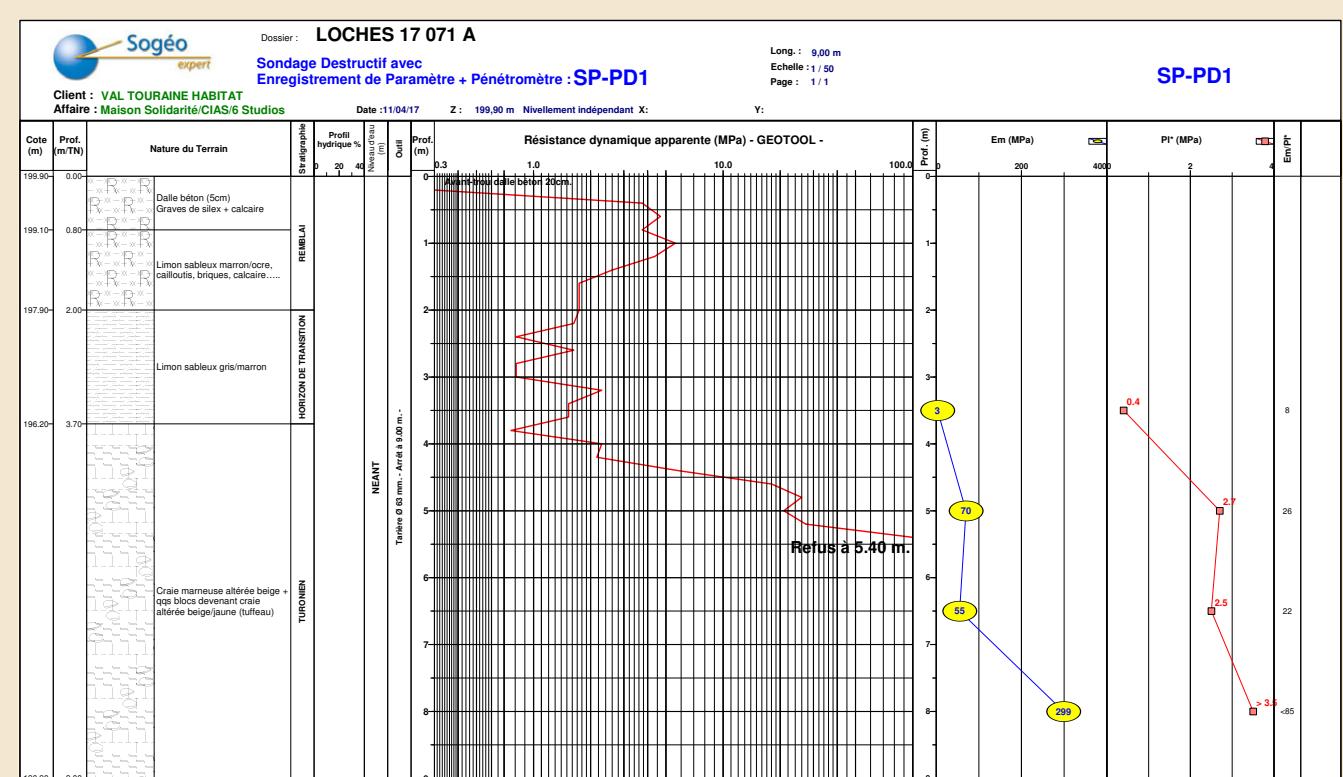


Figure 1. *Scanning electron micrographs of the surface of the*

Maison Solidarité/CIAS/6 Studios

Echelle # 1 / 700

17071 A



Dossier : **LOCHES 17 071 A****Essai Pénétrométrique : PD2**

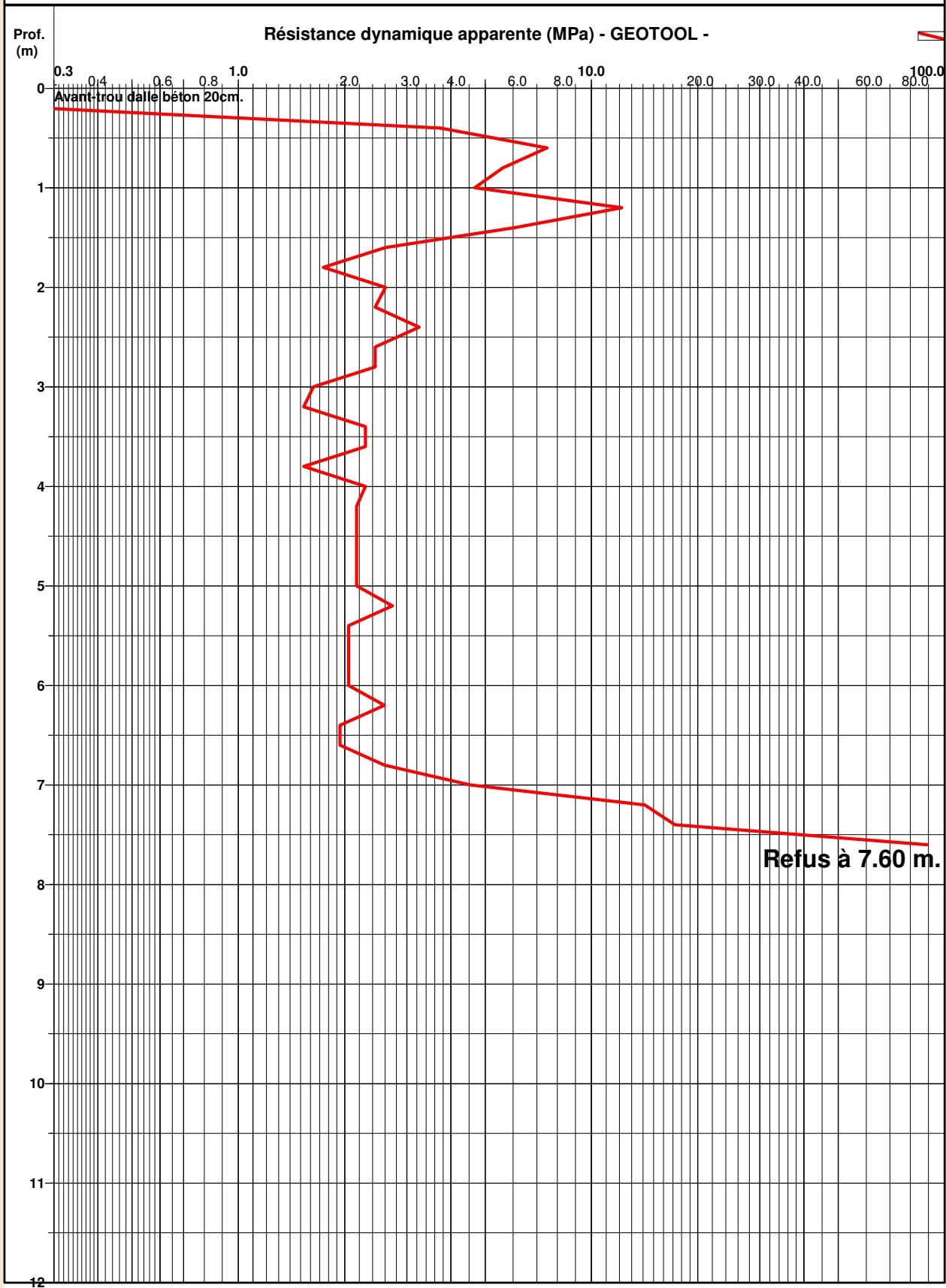
Long. : 7,60 m

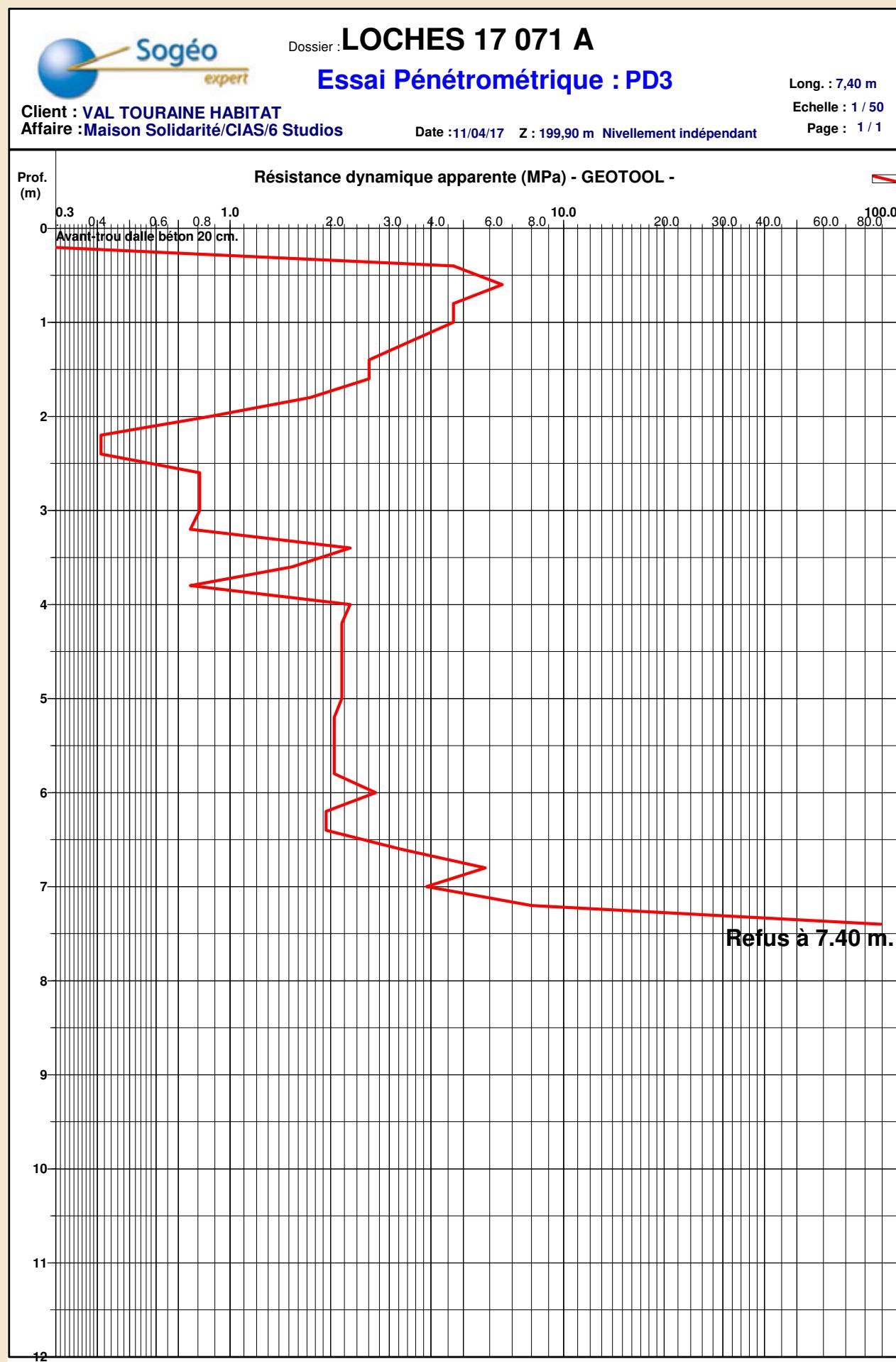
Echelle : 1 / 50

Page : 1 / 1

Client : **VAL TOURNAINE HABITAT**
Affaire : **Maison Solidarité/CIAS/6 Studios**

Date : 11/04/17 Z : 199,90 m Nivellement indépendant





Dossier : **LOCHES 17 071 A****Essai Pénétrométrique : PD4**

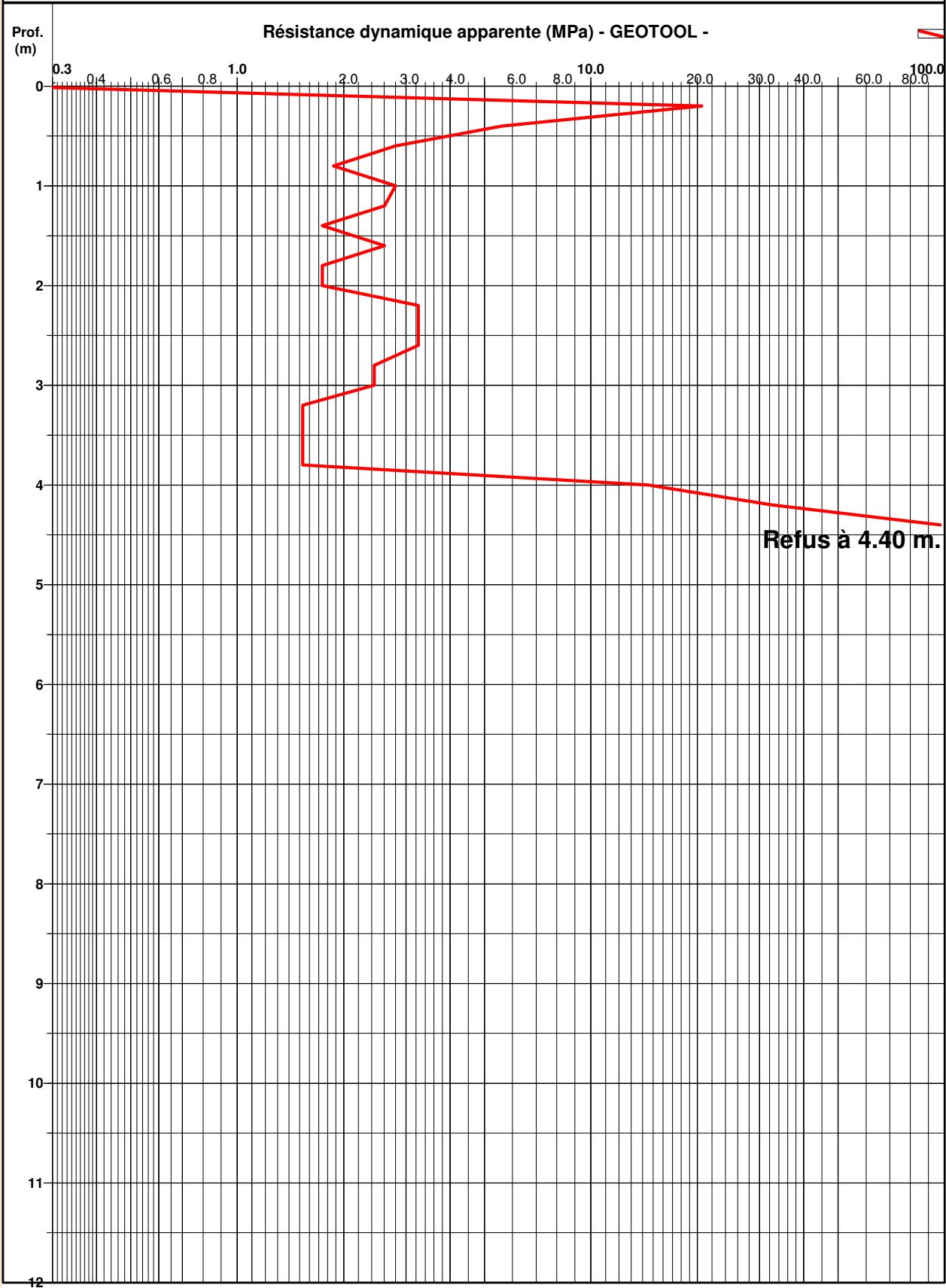
Long. : 4,40 m

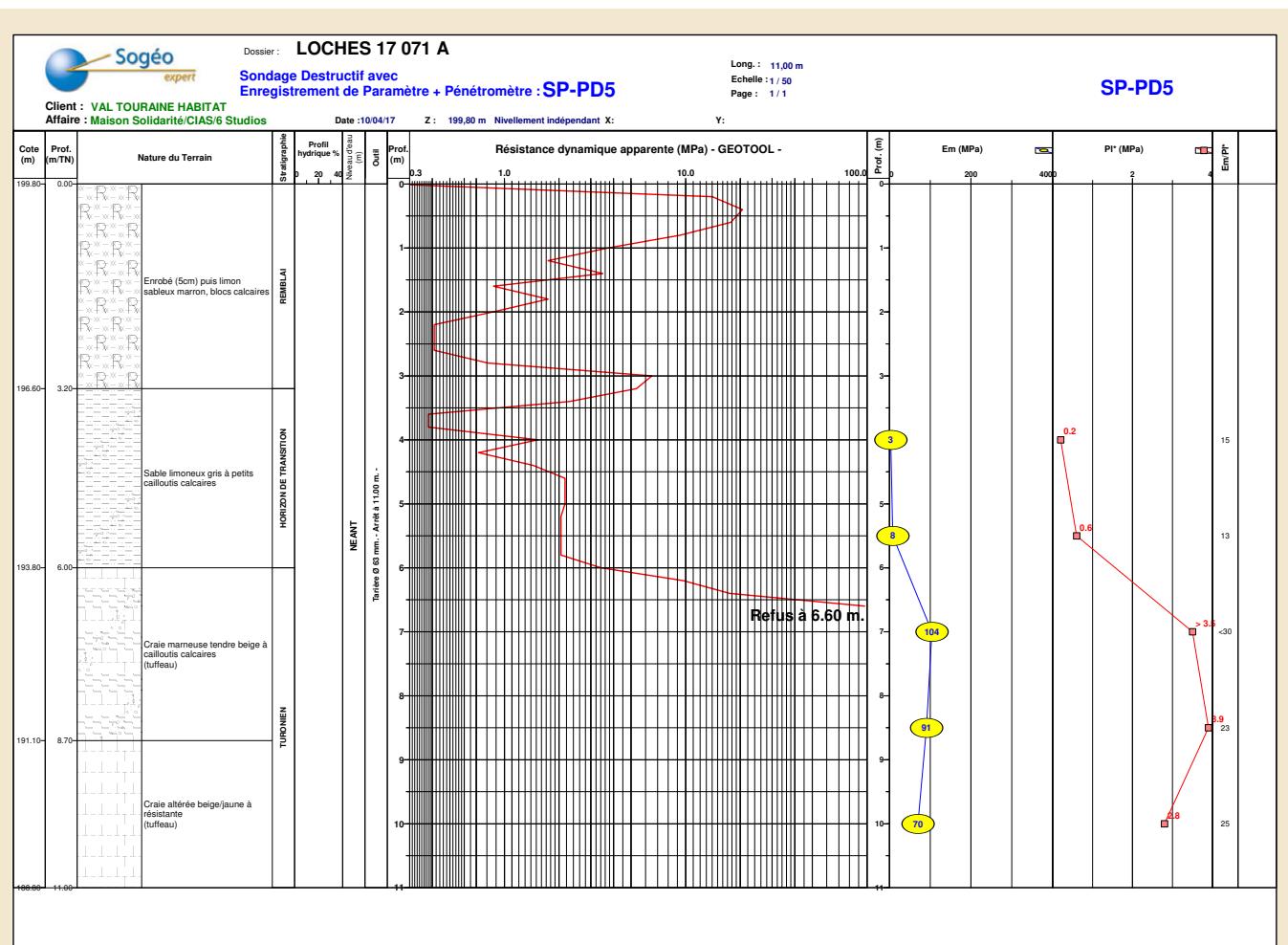
Echelle : 1 / 50

Page : 1 / 1

Client : **VAL TOURAINE HABITAT**
Affaire : **Maison Solidarité/CIAS/6 Studios**

Date : 10/04/17 Z : 200,00 m Nivellement indépendant







Dossier : **LOCHES 17 071 A**

Sondage Tarière avec Essai Pénétrométrique : ST-PD6

Long. : 4.40 m

Echelle : 1 / 50

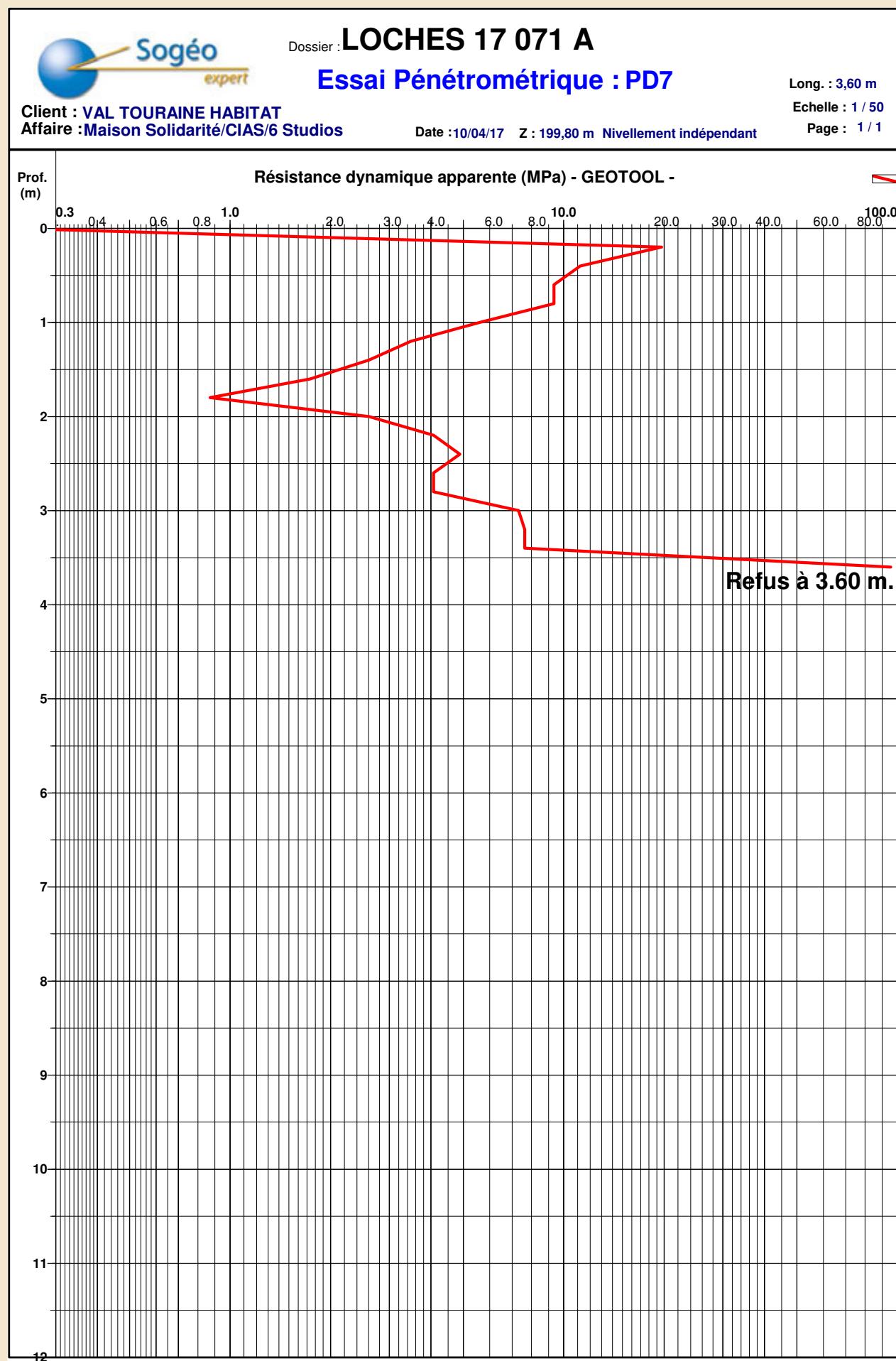
Page : 1 / 1

Client : VAL TOURAIN HABITAT

Affaire : Maison Solidarité/CIAS/6 Studios

Date : 10/04/17 Z : 199,80 m Nivellement indépendant

Refus à 4.40 m.





Dossier : LOCHES 17 071 A

Sondage Pressiométrique : SP8

Client : VAL TOURNAINE HABITAT

Affaire : Maison Solidarité/CIAS/6 Studios

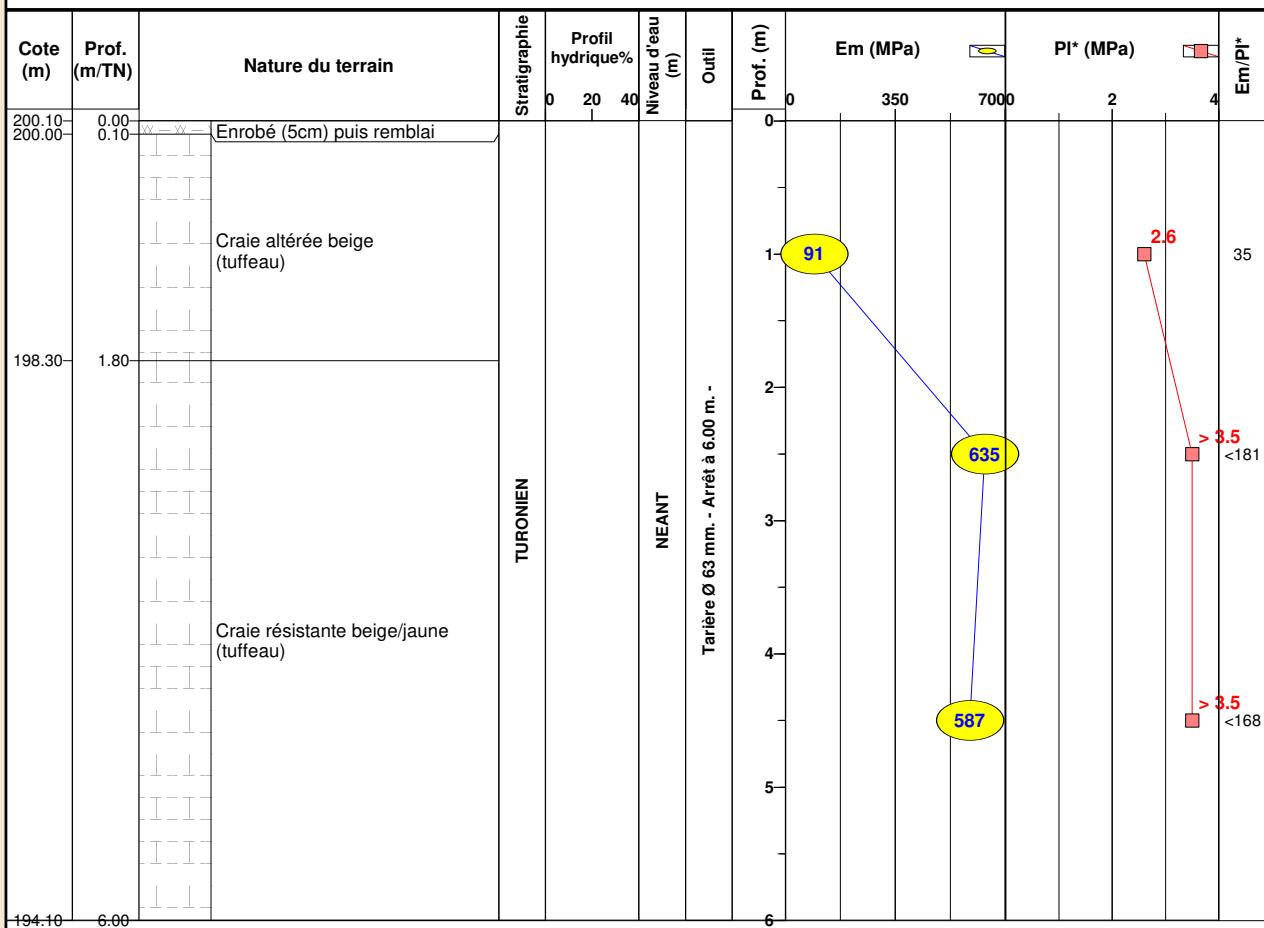
Date : 10/04/17

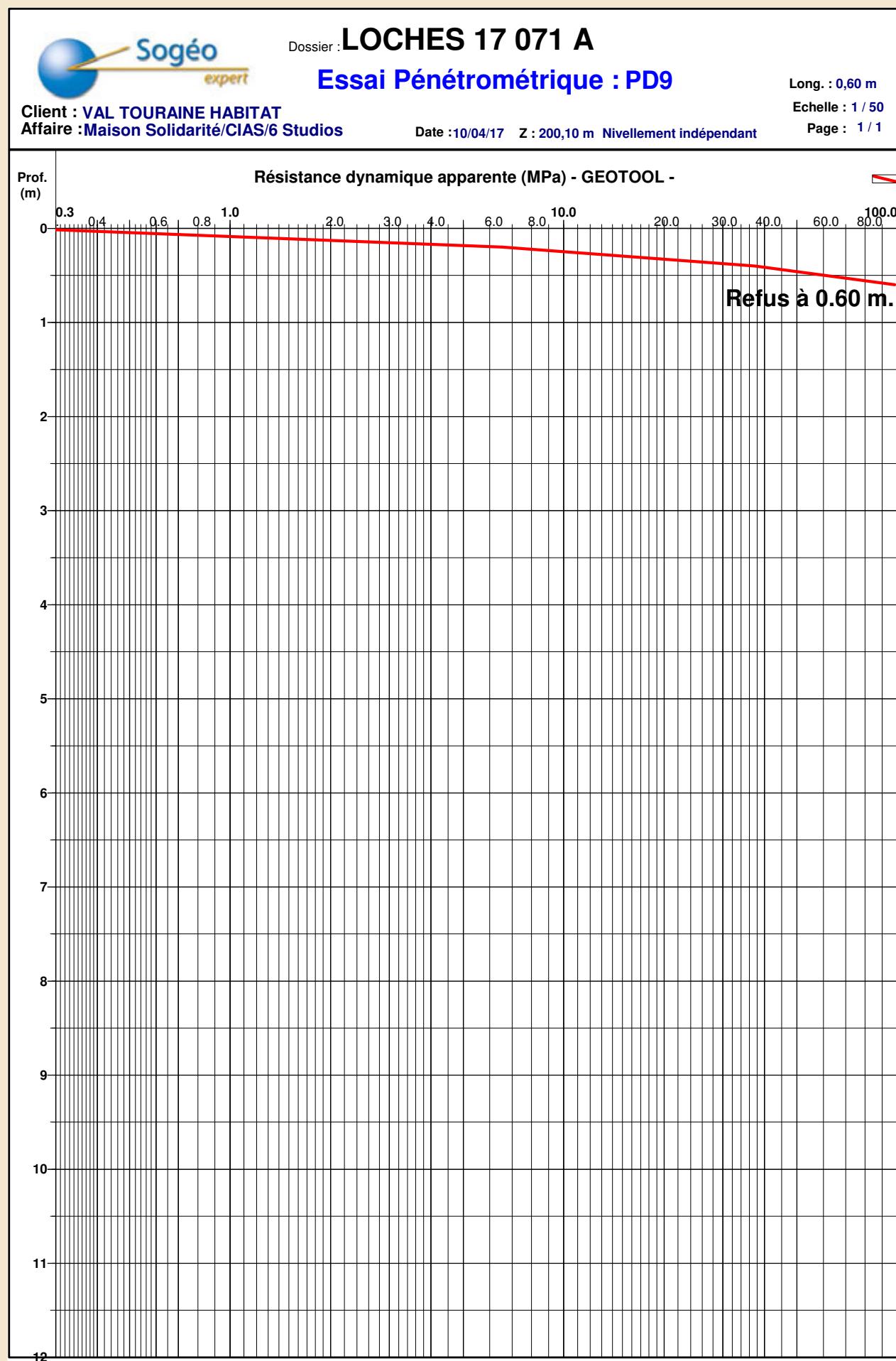
Z : 200,10 m Nivellement indépendant

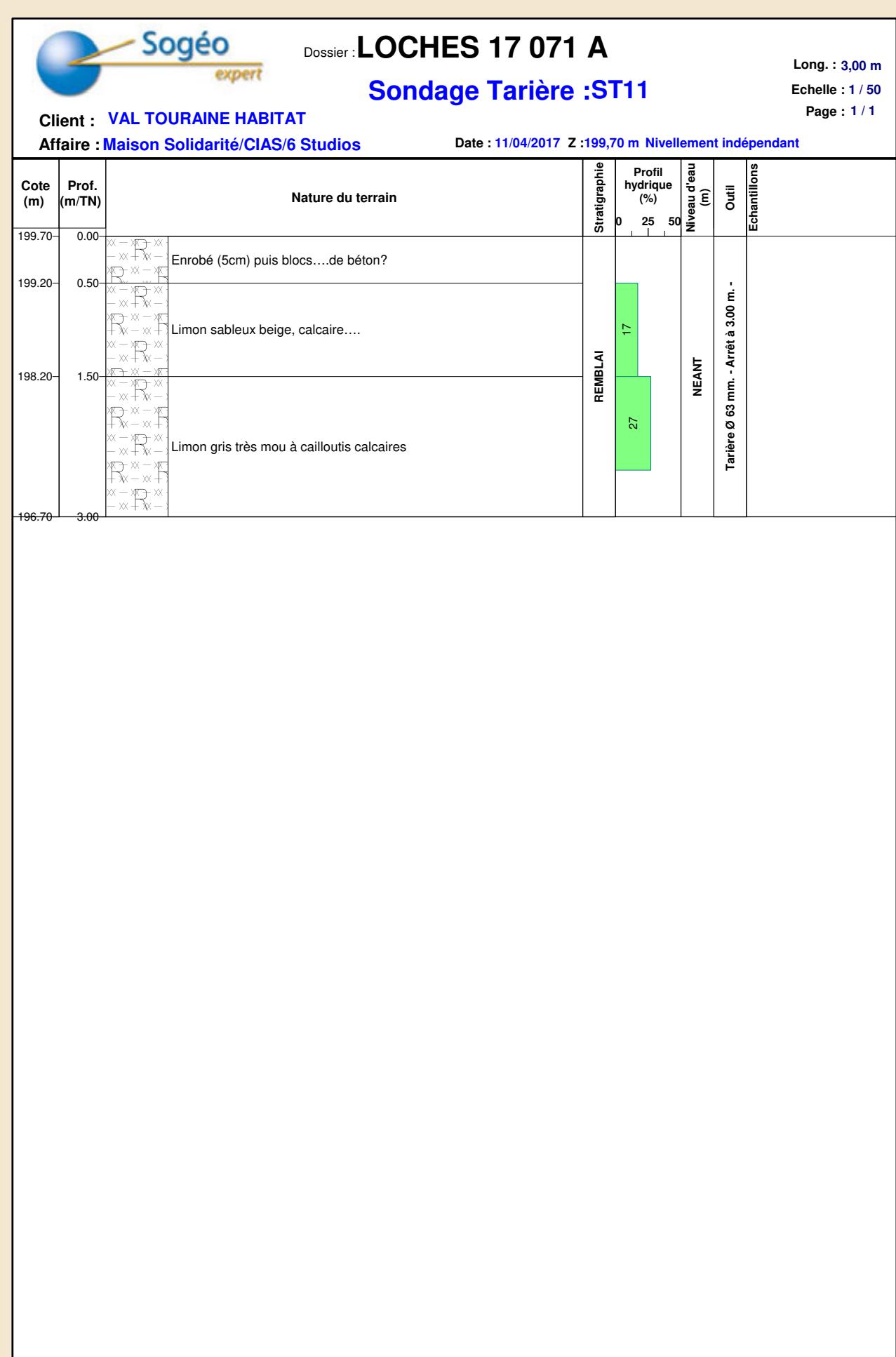
Long. : 6,00 m

Echelle : 1 / 50

Page : 1 / 1







Dossier : **LOCHES 17 071 A****Sondage Tarière :ST12**

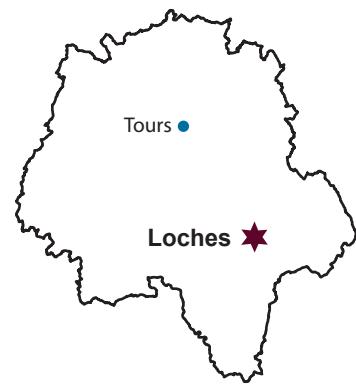
Long. : 3,00 m

Echelle : 1 / 50

Page : 1 / 1

Client : **VAL TOURAINE HABITAT**Affaire : **Maison Solidarité/CIAS/6 Studios**Date : **11/04/2017 Z :199,90 m Nivellement indépendant**

Cote (m)	Prof. (m/TN)	Nature du terrain	Stratigraphie	Profil hydrique (%)			Niveau d'eau (m)	Outil	Echantillons
				0	25	50			
199.90	0.00	XX - X R XX - XX + X - X - XX - X R							
199.50	0.40	Enrobé (5cm) puis sable grossier ocre/orange.... XX - X R XX - XX + X - X - XX - X R	REMBLAI	19			NEANT	Tarière Ø 63 mm. - Arrêt à 3.00 m. -	
198.10	1.80	Limon sableux marron/rouge XX - X R XX - XX + X - X - XX - X R	TURONIEN						
196.90	3.00	Craie altérée beige (tuffeau) XX - X R XX - XX + X - X - XX - X R							



Ce diagnostic archéologique a été effectué à l'occasion du projet de construction d'une Maison Des Solidarités départementale (MDS), du Centre Intercommunal d'Aides Sociales (CIAS) et de huit logements sociaux, au 24 bis Avenue du Général de Gaulle, dans la commune de Loches. L'opération, qui concernait une surface de 6 389 m², a révélé l'existence d'apports de remblais très importants dans les années 1960, ayant nivelé un terrain auparavant très en pente. Les remblais, quasiment absents au sud-est de l'emprise, s'épaississent pour atteindre plus de 5 m de hauteur vers le nord-ouest. Ce nivellement a précédé l'installation d'un centre routier (ex. DDE), qui a fonctionné jusqu'en 2006. La présence de nombreuses autres contraintes importantes (anciennes cuves d'hydrocarbures encore en place, pollutions, bâtiments encore en élévation, réseaux d'eaux pluviales et d'électricité) n'a pas permis de poursuivre les investigations sur environ un tiers de l'emprise. Dans la partie accessible, l'opération n'a livré aucun fait archéologique. L'intervention a tout de même permis, à l'occasion de l'étude du contexte historique et archéologique, d'effectuer une synthèse des connaissances concernant les abords de la ville médiévale et moderne de Loches.